

## Récollecion du Clergé

Mardi, le 8 mars 1966, à 3 h. p.m., à l'auditoire de la Cathédrale.

Le conférencier sera le R. P. A. D'Amours, Eudiste.

La réunion des Auxiliaires du Clergé se tiendra en même temps au sous-sol de la Cathédrale.

# L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 8

JOLIETTE, MERCREDI LE 2 MARS 1966

Bibliothèque des Jeunes  
15 juin 1966—236

Les 22 et 23 mars

# REFERENDUM SUR LE SITE DE L'HOTEL DE VILLE

Une longue discussion de trois heures, où il s'est dit plusieurs choses, s'est résolue par l'unanimité des échevins sur un referendum au sujet du site de l'hôtel de ville, lundi soir, au cours d'une séance spéciale du conseil. Le referendum se tiendra les 22 et 23 mars prochains et la question posée aux électeurs aura trait au site de la rue Archambault, sur le terrain de la caserne actuelle. Tous les échevins ont été d'accord pour tenir un referendum même si plusieurs ne semblent pas d'accord tout de même sur le site.

La discussion a débuté quand la question de former un comité pour étudier tout le problème de la construction de l'hôtel de ville est revenu sur la table. M. l'échevin Marcel Drainville a proposé d'exclure les échevins Bernard Malo et René Chaput de cette discussion. Sa proposition n'eut pas de second.

Les deux échevins mis en cause ont protesté de leur intégrité et de leur bonne foi. Et la discussion, amorcée par M. Bernard Malo, a repris quant à la possibilité de réduire le coût de la construction projetée pour rejoindre le montant du règlement no 684.

M. Julien Perrault, représentant de l'architecte Auguste Martineau, a repris les chiffres de son rapport déjà présenté.

L'ingénieur Jacques Miron a clos la discussion en disant: "Vous ne pouvez descendre indéfiniment les prix de la ven-

tilation et du chauffage à moins d'accepter de chauffer l'édifice avec des poêles-tortues."

Le maire Roussin a tenté d'obtenir une prise de position unanime des échevins sur la dépense à faire pour construire pendant que l'on discutait de la composition du "Comité" où il n'y aurait de représentant du conseil, sauf le maire qui agirait comme agent de liaison.

Les échevins Bernard Malo et René Chaput ont exprimé leur dissidence au projet d'un comité.

Les propositions se sont alors échelonnées en vitesse et ont été retirées une à une pour accepter unanimement la tenue d'un referendum sur le site actuellement décidé par le conseil. (Voir annonce en page 16).

## Semaine de l'Education 1966

### Message du Président de la Régionale Lanaudière

Comme Président de la Régionale Lanaudière, je suis heureux de livrer ce court message aux étudiants, aux parents, au corps professoral et à toute la population pour inviter tous et chacun à une participation active à la prochaine semaine d'éducation.

Le thème général cette année est: "EDUCATION ET SENS SOCIAL".

Le but de cette semaine n'est-il pas de considérer ce que l'éducation doit apporter à l'enfant, en marge du cadre scolaire, pour en faire un citoyen complet et utile à tous les membres de la société?

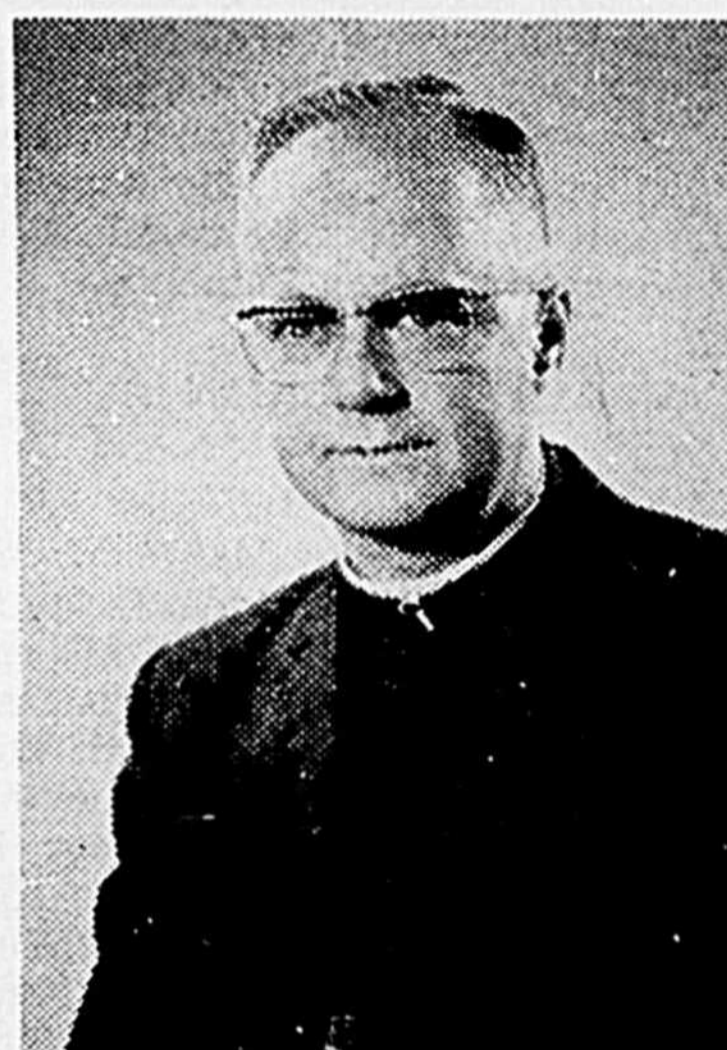
En tant qu'adulte, il est de notre devoir de développer chez l'étudiant le sens de l'équipe et le sens des responsabilités, ces qualités étant nécessaires à son plein épanouissement.

L'école, la famille et la société doivent travailler en étroite collaboration pour développer ce véritable sens social chez l'enfant. La famille et l'école ont une mission bien précise, l'éducation subit l'influence de toute la société des adultes et en conséquence, celle-ci doit accepter sa part des responsabilités.

Durant la prochaine semaine de l'éducation, nous devons tous nous donner la main pour faire en sorte que l'étudiant 1966 se sente appuyé par l'école, la famille et la société pour que devenu adulte, il assume toutes ses responsabilités aux plans religieux, civique et professionnel.

Je demande la collaboration de tous pour que la semaine d'éducation atteigne son but: Développer le sens social chez l'étudiant.

Me C. Edouard Héту,  
Président



M. L'ABBE RENE-M. CODERRE



M. L'ABBE LOUIS GERMAIN

Après trois ans à la barre de L'ACTION POPULAIRE, M. l'abbé René-M. Coderre vient de quitter le journal diocésain pour assumer la charge d'aumônier de l'Institut familial de St-Jacques. Il va sans dire qu'il manquera à toute l'équipe, habituée à sa présence peu bruyante, ses conseils sages et sa bonté proverbiale.

Dans son premier édit, le 3 juillet 1963, M. Coderre faisait grand état du travail admirable accompli par ses prédécesseurs. Puis, il ajoutait: "Personne ne sera surpris de notre aspiration maintenant de plus en plus vive, d'entrer avec fidélité dans le grand mouvement d'un journal d'information régionale et de formation chrétienne des laïcs sur les plans municipaux, scolaires, patriotiques, ecclésiastiques, de la vie sociale, marchande, familiale... en toutes causes pouvant intéresser et servir nos lecteurs et le diocèse". C'est ce à quoi il a consacré les quarante-deux mois qu'il a passé à L'ACTION POPULAIRE. Comme ses prédécesseurs, il s'est donné sans répit, au progrès de l'oeuvre de presse qu'est L'ACTION POPULAIRE.

Mgr Edouard Jetté confie à M. l'abbé Louis Germain, professeur au Séminaire de Joliette, la succession de M. Coderre. Qu'il sache dès aujourd'hui qu'il pourra compter, comme son prédécesseur, sur l'entière collaboration de tout le personnel.

Meilleurs vœux de succès et de bonheur dans leur nouveau champ d'apostolat au directeur d'hier et à celui d'aujourd'hui.

LA REDACTION

## Le Jubilé Conciliaire diocésain

Afin d'aider les fidèles à mieux suivre le déroulement des instructions qui font l'objet de notre jubilé diocésain, voici les thèmes traités. (Dans nos éditions, nous indiquons en lettres majuscules le sujet du mercredi suivant.)

- I—La Communauté chrétienne, le Peuple de Dieu
    - 1. Sa nécessité (Mgr Jetté)
    - 2. Elle domine l'enseignement de Vatican II (Mgr Jetté)
    - 3. Ce qu'elle est (Mgr Jetté)
    - 4. Comment la bâtir (Mgr Jetté)
    - 5. Qui doit la bâtir? (Mgr Jetté)
  - II—Oecuménisme et techniques de diffusion (Abbé André Desrochers)
  - III—Education (Père Irénée)
  - IV—VOCATION (Père Irénée)
  - V—Laïcs (Père Irénée)
  - VI—Eglises orientales (Mgr René Boumadère)
  - VII—Liturgie (Mgr Lucien Sylvestre)
  - VIII—Liberté religieuse (Abbé Louis Germain)
- N. B. — Les divers responsables paroissiaux ou diocésains (groupements sociaux, etc.) peuvent convoquer plus spécialement leurs membres à l'une ou l'autre des manifestations du Jubilé.

## Un nouvel hôpital à Joliette ?

page 3

## Lancement des fonds P.E.P.

page 6

## Séminaire de Joliette champion au ballon-panier

page 10

## Fils de Ste-Béatrix Abbé mitré

Cahier II, page 1

## Ce que les parents pensent du nouveau catéchisme

Cahier II, page 8

## Les compagnies privées investissent \$45,000,000 dans l'Expo 67

Cahier II, page 14

## Les téléromans de Radio-Canada sont-ils populaires ?

Cahier III, page 2

Cette semaine

## Le cercle agronomique de St-Ignace du Lac a maintenant 25 ans

ST-IGNACE, D.N.C. — Pour la 25<sup>e</sup> fois cette année, les Fermières du cercle agronomique se réunissaient à l'école centrale, le 24 février. La date de l'exposition est fixée au 20 juillet. Ce même jour, on fêtera le 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation du cercle.

Ce soir là, la réunion prit un cachet spécial, en effet trois fermières eurent la surprise de se voir offrir chacune un magnifi-

que bouquet de fleurs à l'occasion de leur anniversaire, il s'agit de Mme Colbert Dumas, la secrétaire, Mme Andréa Robillard et Mme Jean-Paul Marcil. Après le chant des voeux, un goûté, gracieusement des fermières présentes fut servi.

Merci aux organisatrices. Cordiale invitation à toutes les dames intéressées à faire partie du cercle.



### MME LEO BONIN

A Joliette, le 23 février à l'âge de 65 ans est décédée Mme Vve Léo Bonin née Cécile Dupuis demeurant à 503 St-Viateur. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 25 février au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville 674 rue St-Louis pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à 3 h. Elle laisse dans le deuil une demie-soeur: Mlle Jeanne Coderre, employée à la Banque Royale à Joliette, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Damase Charette, M. et Mme André Bonin, Mme M. Lafortune ainsi que plusieurs neveux et nièces.

### M. GILLES DESROCHES

A Joliette, le 23 février, à l'âge de 21 ans est décédé subitement M. Gilles Desroches époux de Françoise Bourdon demeurant à 511 rue St-Louis. Les funérailles ont eu lieu samedi le 26 février au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue St-Louis pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à neuf heures trente. Inhumation à Ste-Béatrix. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 enfants: Line et Denis. Il laisse également son père et sa mère

M. et Mme Raoul Desroches, son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Stanislas Bourdon, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Roger Desroches, MM. Gaétan, Ronald et Gabriel Desroches, M. et Mme Lionel Bourdon, M. et Mme Lenny Ricks, M. et Mme Jules Bourdon, M. et Mme Julien Bourdon, M. et Mme Paul-Emile Bourdon, M. et Mme Yves Perreault, MM. Fernand et Yvon Bourdon.

### M. ALBERT ASSELIN

A Joliette, le 23 février à l'âge de 62 ans est décédé M. Albert Asselin époux de Marie-Anna Ménard demeurant à 283 rue Richard. Les funérailles ont eu lieu samedi au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à 2 h. Inhumation au cimetière de Joliette. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: M. Gaétan Asselin, M. et Mme Réal Asselin, M. et Mme Gaston Asselin, M. et Mme Roch Asselin, M. et Mme Claude Asselin, M. et Mme André Asselin, Mlle Pierrette Asselin et M. et Mme Jean Asselin. Il laisse également ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Asselin, M. et Mme Armand Asselin, M. et Mme Rosaire Asselin, M. et Mme Roland Chassé, M. et Mme Lucien Robitaille, M. et Mme Edouard Desjardins, M. et Mme Jean-Paul Gohier, M. et Mme Arthur Ducharme, M. Jos. Ménard, M. et Mme Félix Ménard, Mlle Aldéa Ménard, M. et Mme Moïse Ménard ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.



LA CITE OFFRE UNE CONTREBASSE AUX SENATEURS

Le conseil municipal a offert aux Sénateurs de Joliette une contrebasse, tirée du trésor de l'Union musicale. L'échevin René Chaput, maire-suppléant, président de la Commission sportive, a fait la présentation de l'instrument lors d'une récente

réunion du conseil, au tambour-major des Sénateurs, Bernard Asselin. Le directeur musical, M. Armand Asselin, et le président du groupe, M. Jean Croisette, assistent avec joie à cette présentation.

## De L'Épiphanie à l'Oratoire

D.N.C. — C'est pour vendredi, 11 mars prochain, le pèlerinage annuel des paroissiens de L'Épiphanie à l'Oratoire, dans le cadre de la semaine préparatoire à la fête de St-Joseph. Le voyage est organisé par autobus; le départ se fera au restaurant "Aux Trois Etoiles" (et non pas tel qu'annoncé auparavant, i.e. du restaurant Jos. Morin), à 7 h. p.m., la cérémonie ayant lieu à 8 h. 30 de la soirée. Les billets au prix de \$1.25, sont actuellement en vente chez MM. Ray, Poitras, Victorien Chaput, G.-A.-médée Poitras et Paul-Emile Frenette.

### UN SEMAINE ETUDIANTE:

La semaine dernière se tenait, au couvent, la semaine étudiante annuelle. Cette semaine s'adresse aux étudiants du secondaire, et leur fournit l'occasion de reviser ensemble un point ou l'autre de leur vie d'étudiant. Cette année deux thèmes retiennent l'attention. Les élèves de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, s'emploient à regarder l'école "COMMUNAUTE VIVANTE DE JEUNES" tandis que les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> se penchent sur le syndicalisme étudiant. Tout cela se réalise bien entendu pour les jeunes et par elles. Bravo à toutes les collaborations offertes!

### CATECHESE:

Mercredi, 2 mars dernier, les parents des élèves de 1<sup>ère</sup> année ont été invités à se rendre à l'école de leurs enfants pour une soirée de catéchèse, portant sur la formation du sens moral des

tout-petits. On doit noter ici, que ces soirées de catéchèse qui s'adressent aux parents des enfants de 1<sup>ère</sup> année ne sont pas à confondre avec la série de cours de catéchèse aux adultes, commencée depuis bientôt un mois. Cette dernière série s'adresse à tous les adultes, désireux d'échanger leurs préoccupations et leurs inquiétudes religieuses, de façon amicale et adulte. Ces cours s'adressent à tous les adultes, qu'ils soient célibataires ou mariés, parents de jeunes ou d'enfants plus âgés. On recommande d'y aller avec son groupe d'amis pour en profiter de meilleure façon. Notamment, dimanche soir prochain, le 6 mars, la troisième rencontre se tiendra à 8 h., à l'école Mgr Mongeau; le thème en sera: QUAND TU PRIES. Qu'on se le dise!

### DECES:

Nous apprenons dernièrement le décès à Joliette de Mlle Aldéa David, jusqu'à récemment de notre paroisse. Les funérailles eurent lieu à Joliette, la semaine dernière.

### U.C.F.R.:

Mercredi le 16<sup>e</sup> février avait lieu notre assemblée mensuelle. M. V. Delisle de Joliette a donné une intéressante démonstration sur l'emploi des divers morceaux de machines à coudre. A la demande de plusieurs dames, il reviendra probablement à la réunion d'avril. Entre temps n'oubliez pas le cours d'art culinaire au couvent mardi prochain. Nous en aurons huit en tout; celles qui ont assisté aux deux premiers ont rapporté de bonnes recettes et de précieux conseils culinaires. Ils sont donnés par Soeur Marie-Antoinette-du-Calvaire. C'est un service gratuit du gouvernement.

### BAPTEMES:

PIMPARE: Le 27 février, Joseph, Yvon, Sylvain, né le 20, enfant de M. et Mme Maurice Pimparé (Monique Chayer). Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Pimparé (Paulette Chayer), oncle et tante.

BERNIER: Le 27 février, Marie, Gertrude, Manon, née le 19, enfant de M. et Mme Jean-Claude Bernier (Claudette Morissette). Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Morissette (Gertrude Drouin), grands-parents.

MAJOR: Le 27 février, Marie, Pierrette, Louise, Chantal, née le 12, enfant de M. et Mme Robert Major (Pierrette Mayer). Parrain et marraine: M. Maurice Major et Mlle Louise Major de Lachenaie oncle et tante.

Félicitations!

## Voyages Franciscains en Terre Sainte et en Europe

Cet été encore, du 13 juillet au 24 août, des voyages en Terre Sainte et en Europe sont organisés conjointement par le Commissariat de Terre Sainte et le Commissariat provincial de l'O.S.F. en faveur de ceux qui veulent visiter les Lieux Saints et les lieux les plus importants du monde au point de vue religieux, culturel et touristique.

### TROIS VOYAGES SONT OFFERTS:

1. Un voyage en Terre Sainte, en 21 jours, comprenant la visite de tous les Lieux Saints, en Jordanie, Jérusalem, Bethléem, Jéricho, le Jourdain, la mer morte, La Samarie, Em maüs, etc... et en Israël, Le Mont Sion, le Cénacle, Ain Karem, Le Mont Thabor, le lac de Tibériade, le Mont des Béatitudes, Capharnaüm, Cana, Nazareth, Le Mont Carmel, Haïfa et Tel Aviv, etc... Ce même voyage inclut en plus un séjour en Egypte, au Liban, en Grèce, etc... et en Europe, Rome, audience avec S.S. Paul VI, Paris, Amsterdam, etc... (\$1026.00).
2. Un voyage en Europe, en 21 jours, comprenant séjour en Hollande, en France, en Allemagne, Cologne, Heidelberg, Fribourg, Bâle, Lucerne, etc..., en Autriche, via le Liechtenstein, Innsbruck, etc..., en Italie, Venise, Florence, Assise, Rome, audience avec le Saint-Père, etc..., en Espagne, Madrid, etc..., Portugal, Lisbonne, Fatima... (\$814.00).
3. Un voyage qui combine au complet, en 42 jours, tous les lieux des voyages 1 et 2 en Terre Sainte et en Europe, ajoutant en Italie, Sorrente et Capri, en France, Nice, Côte d'Azur, Monte-Carlo, Lourdes, etc..., et séjour prolongé en Espagne et au Portugal... (\$1638.00).

Le service est aux soins d'excellentes compagnies, assurant satisfaction et sécurité. Guides professionnels appréciés. Guides franciscains en plus en Terre Sainte et à Assise. Les prospects sont des meilleurs et les places s'enlèvent. Invitation aux personnes intéressées. Garantie d'une aventure spirituelle, d'une nouvelle rencontre du Seigneur aux lieux les plus religieux du monde, et d'une prodigieuse revue de toute l'histoire de notre civilisation gréco-latine... Aussi d'une pleine liberté laissée à chacun pour ses goûts en voyage.

Renseignements: Père F. Pépin, O.F.M., Directeur  
2080 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 25, Tél. 937-8941.

## Maison à vendre

M. Philippe Dessailliers céderait sa maison avec terrain de 35' à 190' à de très bonnes conditions. La maison en bois, de 7 appartements, est recouverte de papier briqué et possède une bonne installation: système d'eau chaude, bain et douche. Sur le terrain, il y a un puits artésien garanti, une écurie, un poulailler et un hangar.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

M. PHILIPPE  
DESSAILLIERS  
21 Chemin des Lots  
St-Gabriel de Brandon,  
Cté Berthier, Qué.

Tél. 835-7026

## Service de prêts hypothécaires MONTCALM

1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> hypothèque pour consolidation de dettes;

refinancement d'hypothèques à meilleurs taux; amélioration de résidences d'été

ASSURANCE - VIE AVEC CHAQUE PLAN

Jean Sincerny

COURTIER

185, RUE MONTCALM APP. 3

753-7765, JOLIETTE

Résidence:

839-2157, ST-JACQUES

## L'Action populaire

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi, journal du diocèse de Joliette

Président d'honneur: Son Exc. Mgr J.-A. Papineau  
Administration: Dr Roland Magnan, M.D., prés. Dr J. Lafortune, M.D., v.-prés. Mgr R. Bounadère, p.d., v.g., dir. Abbé R.-M. Coderre, ptre, dir. Dr J.-E. Forest, M.D., dir.

Rédaction: Abbé R.-M. Coderre, directeur. Mme Réjane Archambault, Gérard-R. Arguin.

Publicité: J.-Normand Blais, directeur.

Secrétariat: Louise Beaudry, Louise Lamarque.

Ateliers: Gérard-R. Arguin, responsable — MEMBRE — Audit Bureau de Circulation Association des Hebdomadaires de Langue française (A.B.C.)

C.P. 50 Tél.: 753-7539  
72 nord, Place Bourget, Joliette P. Qué.

Abonnement: \$3.00 — E.U.: \$3.50  
Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet de 2<sup>e</sup> classe.

## PHARMACIE LANDRY

Films développés en **2** HEURES  
FOIS PAR JOUR

10 heures à midi — 3 heures à 5 heures

TEL. 753-7577

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS GRATUITEMENT

# L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 8

JOLIETTE, MERCREDI LE 2 MARS 1966

1er CAHIER

# Un nouvel hôpital à Joliette?



LES CHEVALIERS DU 4e REÇOIVENT MGR EDOUARD JETTE

Les Chevaliers de Colomb du 4e degré, Assemblée Barthélemy-Joliette, ont reçu samedi soir, Son Excellence Mgr Edouard Jetté, qui leur a montré, avec une pointe d'humour, quelques grandes figures du Concile Vatican II.

A la table d'honneur ont aperçut: Mme Grégoire Perrault, Mgr Jetté, M. Grégoire Perrault,

Fidèle Navigateur, et Mme Georges Beaudry. Occupaient également la table d'honneur M. Georges Beaudry, maire de St-Jacques, Mme Edmond Piette et le Dr Edmond Piette, qui a présenté le conférencier, qui a été remercié par le Dr Jos. Lafortune.

## La CSR Lanaudière accepte les plans de base de la Cité étudiante de Joliette

Les commissaires de la Régionale Lanaudière, les architectes et ingénieurs intéressés à la construction du futur campus de la cité étudiante de Joliette, ont entendu, mercredi dernier, M. Jean Folch-Ribas, urbaniste, exposer les grandes lignes du plan directeur de la "ville des jeunes" qui s'édifiera, aussitôt que le ministère de l'Éducation aura accordé les permissions nécessaires, sur l'immense terrain dont la C.S.R. Lanaudière est propriétaire entre la rue Ladouceur, le

boulevard Firestone, la voie du chemin de fer du Canadien Pacifique et le nouveau Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction, qui fera ainsi partie du complexe éducationnel.

M. Ribas a établi qu'il n'était pas question d'établir un plan définitif d'ensemble tant que toutes les questions n'ont pas été posées. "Planifier, c'est penser vingt ans à l'avance", mais dans tous les cas il faut ajouter ou retrancher pour répondre aux besoins à mesure qu'il se posent.

Le plan de M. Ribas situe les espaces qui doivent servir aux constructions, aux jeux, aux services, selon les impératifs dési-

gnés il permet l'agrandissement de toutes les bâtisses, dans toutes les directions, sans nuire au concept de base du projet total qui est de "bâtir une ville étudiante à la mesure de l'enfant". Il veut également laisser à l'architecte la liberté de mouvement nécessaire à l'édification de locaux qui seront modernes et fonctionnels.

Le campus sera desservi, selon ce plan, par une voie de circulation périphérique qui rejoindra à un seul endroit le boulevard Firestone et qui se complète en rejoignant un secteur de la rue Ladouceur qui fera partie de cette voie.

On cultive actuellement pour les transplanter sur le terrain de l'Expo 10,000 arbres et un million de verges carrées de tourbe à gazon.



## Nomination ecclésiastique

Son Excellence Mgr Edouard Jetté Administrateur Apostolique de Joliette, a nommé:

**Aumônier:** A la Providence St-Antoine-de-Padoue de St-Lin (l'Assomption), M. l'abbé Antonio Riopel.

## On demande 25 policiers

Le corps de la Protection civile fait appel aux hommes de 25 à 55 ans, possédant une bonne santé, pour devenir policiers auxiliaires bénévoles dans ce corps.

On organise actuellement des cours pour un groupe de 40 à 50 policiers auxiliaires qui pourront servir en cas de désastre, de sinistre majeur, au moment où la Protection civile entrera en jeu. Les policiers devront suivre des cours de premiers soins, de service d'ordre, etc.

Le chef Valmore Lapierre a la direction de ce corps et on peut s'inscrire à la caserne de police et d'incendie, rue Richard.

Les cours doivent commencer en mars et seront donnés par M. Gérard Poirier, coordonnateur du Groupe 611 de Protection civile et le constable Gilles Thounin, de la police municipale.

Bientôt l'hôpital St-Eusèbe ne pourra plus suffire aux besoins croissants de la population. Inaugurée en 1948, il y a déjà près de 20 ans, l'aile (active) peut contenir un minimum de 190 lits (si l'on excepte les 34 bassinettes de la pouponnière). Ces lits sont ainsi répartis: 41 pour les enfants au 2e étage, 56 pour les hommes au 3e étage, 57 pour les femmes au 4e étage et 37 pour les accouchements au 5e étage.

### Les admissions:

Si l'on inclut les 1,252 nouveaux de l'année dernière, 8,112 sujets ont occupé un lit d'hôpital en 1965, en y passant une moyenne de 8.1 jours chacun. Le taux d'occupation est à son maximum et pourtant au bureau d'admission, la liste d'attente tend à s'allonger démesurément, atteignant aujourd'hui le nombre de 200 noms de malades qui attendent, alors que leur état de santé exige l'hospitalisation de façon plus ou moins urgente. A chaque jour où par exemple 20 malades parviennent enfin à obtenir leur entrée, 20 au 25 autres noms sont inscrits automatiquement de sorte qu'on ne voit pas le jour où on pourra répondre aux demandes. Il faut bien dire que le manque de lit n'est pas unique à Joliette mais qu'il est le problème de la plupart des hôpitaux du Québec, depuis la mise en vigueur de l'assurance-hospitalisation en 1961, soit depuis que le gouvernement provincial a inauguré la gratuité (relative) des services hospitaliers aux citoyens de la belle province.

### L'administration:

L'hôpital St-Eusèbe fonctionne donc à plein rendement et à capacité maximum. L'administration déploie des efforts méritoires

en utilisant toutes les pièces possibles, pour faciliter l'entrée à l'hôpital du plus grand nombre de malades. C'est ainsi qu'on a dû comprimer des départements, diviser des pièces en élevant des cloisons, en cherchant jusqu'au sous-sol chacun des espaces disponibles. Toutes les possibilités sont donc exploitées ingénieusement pour "agrandir de l'intérieur".

### Les médecins:

Les médecins ont aussi un grand rôle à jouer dans ce dilemme. D'abord pour l'admission de leurs malades, ils doivent juger la nécessité de l'hospitalisation et ne pas fléchir à la pression de certains patients qui exigent une chambre sans en avoir vraiment besoin. D'autre part, il faut réaliser ici que les examens de laboratoire (rayons X, analyses de sang et d'urine, etc.) sont aux frais des malades externes parce qu'ils ne sont pas hospitalisés.

Les médecins sont conscients du fait que leurs malades ne doivent pas prolonger inutilement leur séjour à l'hôpital et chacun s'efforce d'accélérer la rotation des lits. Ils n'hésitent pas à signer le congé de leurs malades dès que ces derniers peuvent retourner en convalescence dans leur foyer.

A cause du manque de lit et des problèmes que cela comporte au Bureau d'admission, l'administration a institué un comité formé de médecins pour contrôler systématiquement les entrées et sorties des malades. Les demandes d'admission sont étudiées, jugées, classifiées selon le diagnostic du médecin-traitant. On a dû instituer des règlements sévères: c'est ainsi qu'un médecin qui garde son malade plus de 10 jours consécutifs doit justifier par écrit le prolongement du séjour.

## Fédération Jolietaine des Oeuvres de Charité Rectification

En rapport à la prochaine campagne de la Fédération, la plupart des foyers de la ville de Joliette ont reçu, ou recevront incessamment le feuillet traditionnel contenant la répartition des argents de la Fédération pour l'année 1965.

A la nomenclature des anciens

présidents maintenant devenus directeurs du conseil d'administration, les lecteurs noteront que le nom de M. Oscar Landry, de regrettable mémoire, apparaît à la liste, par erreur.

Bien qu'il fut un apôtre de la charité, étant décédé, son nom ne peut s'inclure à ceux des directeurs actuels. F.G.

# PRÊTS

## 1ère ou 2ème HYPOTHEQUE

POUR TOUTES FINIS VALABLES

PRETS SUR SIGNATURE

JUSQU'À \$1500.

REMBOURSEMENTS 30 MOIS

### REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE

### Aussi au service des CULTIVATEURS

### ANTOINE BERGMANS

BUREAU: 421, DELANAUDIÈRE, JOLIETTE, Tél. 756-1777  
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)

LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,  
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206

# EDITORIAL

En guise d'éditorial

## Des écoles catholiques pour les catholiques

M. le rédacteur,

Récemment, le ministre de l'Éducation de la province de Québec annonçait l'établissement, dans le plus bref délai possible, d'une nouvelle université française à Montréal. De plus, selon les journaux, un porte-parole du ministère disait que cette université serait certainement non-confessionnelle. Au début de novembre dernier, un membre de ce ministère affirmait aussi que les futurs instituts ne devraient pas être confessionnels. Des déclarations semblables sont faites fréquemment, par des gens qui se croient compétents en la matière.

Or, que faut-il penser de tout cela? Il est très facile de le savoir: nous n'avons qu'à consulter les déclarations faites par les Pères du IIe Concile du Vatican, notamment celles qui portent sur l'éducation chrétienne et sur la liberté religieuse, dont nous essaierons de dégager les idées fondamentales.

La déclaration conciliaire sur l'éducation rappelle que les PARENTS ont le droit premier et inaliénable d'éduquer leurs enfants, et c'est pourquoi le pouvoir public doit faire en sorte que "les parents puissent jouir d'une vraie liberté dans le choix de l'école de leurs enfants, conformément à leur conscience" (n. 6). Le Concile indique aux parents "le devoir grave qui leur incombe de tout prévoir, en l'exigeant au besoin, pour que leurs enfants puissent bénéficier de ces secours [de la religion] et développer leur formation chrétienne au rythme de leur formation profane" (n. 7).

Quant à l'EGLISE, qui a pour fonction d'annoncer aux hommes la voie du salut et de communiquer aux croyants la vie du Christ, elle est tenue, comme Mère, d'assurer à ses enfants "l'éducation qui imprènera toute leur vie de l'esprit du Christ" (n. 3), tout en aidant à promouvoir la perfection complète de la personne humaine. Elle a le droit de "fonder et de diriger librement des écoles de tout ordre et de tout degré" (n. 8).

Le rôle de la SOCIÉTÉ CIVILE est "d'organiser ce qui est nécessaire pour le bien commun temporel" (n. 3). Il lui revient notamment de "protéger les devoirs et les droits des parents et autres personnes qui jouent un rôle dans l'éducation, et leur fournir son aide" (n. 3). A la société civile s'applique aussi le principe de subsidiarité, "à défaut d'initiatives prises par les parents et les autres sociétés" (n. 3).

Il ne faut pas laisser aux non-croyants ou aux tièdes le soin d'établir CE QUE DOIT ÊTRE L'ÉCOLE CATHOLIQUE, mais cette notion doit être fondée sur la doctrine de l'Église, qui est très claire. L'esprit chrétien doit se retrouver dans toute la vie de l'école; il faut que "tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi" (Jean XXIII). En effet, la religion doit être le "fondement et le couronnement de tout l'enseignement. A TOUS LES DEGRÉS, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur" (Pie XI).

La déclaration conciliaire sur l'éducation détermine qu'il appartient en propre à l'Église, dans l'école catholique, "de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le Baptême, et, fi-

nalement, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme" (n. 8).

Le Concile demande aussi que toutes les écoles qui dépendent de l'Église "se rapprochant au maximum" de l'idéal de l'école catholique (n. 9). C'est pourquoi s'il faut accueillir toutes les réformes qui s'imposent, — sans doute après mûre considération —, il faut demeurer ferme à l'égard des principes fondamentaux et inchangés de l'éducation chrétienne.

Les exigences de l'école catholique doivent se vérifier A ABSOLUMENT TOUS LES NIVEAUX de l'enseignement. En effet, après avoir demandé que toutes les écoles qui dépendent de l'Église se rapprochent au maximum de l'idéal de l'école catholique, la déclaration conciliaire sur l'éducation attire l'attention sur "les écoles primaires et secondaires", "les écoles techniques et professionnelles, les institutions pour l'instruction des adultes, [...] les ÉCOLES QUI PRÉPARENT DES MAÎTRES, tant pour l'éducation religieuse que pour d'autres secteurs pédagogiques" (n. 9).

Le Concile applique les mêmes exigences catholiques "aux écoles supérieures et SURTOUT AUX UNIVERSITÉS et FACULTÉS" (n. 10). Pour ce secteur, l'Église demande "que se réalise comme une présence publique, stable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel pour promouvoir une culture supérieure, et que les étudiants de ces instituts soient formés de telle sorte qu'ils deviennent des hommes éminents par l'instruction, prêts à assumer les plus lourdes tâches dans la société, et témoins de la foi dans le monde" (n. 10).

Même si certaines gens pensent autrement, il est absolument contraire à l'esprit du Concile d'ériger un COMPLEXE COMMUN aux élèves protestants et catholiques. Ainsi, la Commission des écoles catholiques de Québec a parfaitement raison de ne vouloir pas partager son enseignement avec d'autres confessionnalités religieuses: ce n'est aucunement de leur part manquer d'esprit œcuménique. L'école multiconfessionnelle est tout à fait contre-indiquée à tous les ni-

veaux de l'enseignement, de l'école primaire à l'université. Que les autres confessionnalités religieuses aient leurs écoles propres, PERSONNE NE PEUT LEGITIMEMENT LEUR CONTESTER CE DROIT; cela vaut aussi pour les "agnostiques", à la condition qu'ils soient suffisamment nombreux pour constituer des écoles autonomes.

La déclaration conciliaire sur l'éducation prévoit que les écoles catholiques puissent accueillir "également les élèves non catholiques" (n. 9). Cependant la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse précise que les enfants ne doivent pas être "contraints de suivre des cours ne répondant pas à la conviction religieuse des parents" (n. 5).

Et à l'égard du pouvoir civil, la même déclaration conciliaire détermine qu'il doit reconnaître aux parents "le droit de choisir en toute liberté les écoles ou autres moyens d'éducation, et [que] cette liberté de choix ne doit pas fournir prétexte à leur imposer, directement ou indirectement, d'injustes charges" (n. 5).

Pour prendre davantage conscience de l'importance de l'école catholique, il est bon que les parents catholiques sachent bien, comme le rappelait très pertinemment l'abbé J.-M. Tardif de Québec, que c'est l'école neutre, où l'on n'enseigne aucune vérité religieuse et où l'on veut délibérément ignorer Dieu, "qui a pagané la France, autrefois si catholique".

Comme conclusion, il sera utile de rappeler que les enseignements du Concile doivent être acceptés docilement et sincèrement par tous les catholiques, car ils émanent du Magistère suprême ordinaire de l'Église, comme le disait S. S. Paul VI.

C'est donc un devoir grave de conscience, pour tous les catholiques qui ont une certaine responsabilité dans l'élaboration et l'établissement des réformes de l'enseignement, de bien connaître et surtout d'appliquer les exigences conciliaires à ce sujet. En conséquence, pour tout ce qui concerne la religion dans les écoles destinées aux catholiques, il est absolument certain que le rapport Parent doit être délaissé, lorsque ses directives ne concordent pas avec celles du Concile.

Ovila Melançon, C.S.C.  
Maison de la Providence,  
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

## La section de Joliette de L'AICC enverra deux délégués au congrès de Brighton

A l'occasion du C.I.C.I. A.M.S. (Comité International, Catholique des Infirmières et Assistantes Médico-Sociales) qui se tiendra à Brighton, en Angleterre, du 4 au 10 juin, le Comité Exécutif de l'A.I.C.C., section Joliette, à l'instar des autres régions de la Province de Québec, décide d'y déléguer deux de ses infirmières religieuses ou laïques.

A cet effet, une bourse de \$300. à \$400. sera offerte à chacune d'elle, selon le profit réalisé par un tirage de stéréo, en date du 27 avril à l'École Baby.

CONDITIONS:

Pour bénéficier de cette bourse il faudra remplir les conditions suivantes:

1. Être membres de l'A.I.C.C. (carte de membres 1966).
2. Consentir à présenter un

travail sur le Congrès de Brighton aux infirmières de la section de Joliette lors d'une occasion fixée par le Comité Exécutif.

3. N'étant pas membre du Comité Exécutif actuel, accepter sa mise en nomination aux prochaines élections du futur Comité Exécutif.

4. Date limite d'application le 15 avril 1966.

CHOIX DES DELEGUEES:

A la Conférence de Mlle Anna-Maria Pigeon, tous les membres de l'A.I.C.C., présents, devront choisir les deux déléguées; de préférence, une faisant partie du Comité Exécutif actuel, une parmi les autres membres de l'A.I.C.C.

Le choix se fera par vote secret, sur un bulletin contenant tous les noms des infirmières é-



avec Paul Longpré

FRINGALE FINANCIÈRE DES UNIVERSITÉS

Il sera intéressant de voir comment M. Gérin-Lajoie se tirera de la situation délicate où il se trouve présentement à la suite d'une décision de son ministère de réduire de \$8 millions les crédits affectés aux universités du Québec. Un comité spécial dont le rapport n'a pas été rendu public au moment où cette chronique est rédigée avait recommandé des subventions globales de \$52 millions. Il nous est donc difficile de savoir exactement laquelle de nos institutions universitaires a le plus souffert de cette coupure du gâteau.

L'université McGill a été la première à protester devant la minime augmentation de \$98,000 qui lui est allouée. L'université de Montréal, pour sa part, réclame \$2.5 millions de plus pour joindre les deux bouts. Son recteur, M. Gaudry a clairement indiqué que ce supplément obligerait quand même l'institution à tailler dans des postes de son budget qui demanderaient en fait d'être augmentés pour maintenir le niveau académique et les frais de scolarité. Quant à l'université de Québec, elle aussi réclame de plus généreuses subventions pour se maintenir au niveau de ses concurrentes métropolitaines.

Il semble donc que le ministère de l'Éducation et celui des Finances devront faire de l'acrobatie pour satisfaire ou contenir cette fringale financière de nos universités. De nombreuses démarches sont en cours entre les universités et ces ministères. Il ne fait aucun doute que le gouvernement devra reviser son attitude dans les jours qui viennent. Toutefois, il semble que cet affrontement puisse mener à un résultat recherché par le ministère de l'Éducation depuis quelques mois, soit l'institution d'un comité permanent des universités. Ce comité aurait pour tâche d'étudier les différentes subventions à être accordées par le gouvernement aux universités et de garantir une coordination efficace entre ces institutions. On sait que M. Gérin-Lajoie avait lancé lui-même cette idée en juin dernier mais qu'il n'avait pas rencontré alors la sympathie des universités, très soucieuses qu'elles sont de conserver le plus d'indépendance et d'autonomie possible.

DEUX MINISTRES SUR LA SELLETTE

A la Chambre des Communes, l'étude des crédits des ministères de la Défense et de la Justice promet de créer des ennuis très sérieux à leurs titulaires respectifs, MM. Paul Hellyer et Lucien Carlin.

Le ministre de la Défense s'est d'abord attiré les foudres de l'opposition lorsque l'auditeur général a récemment dévoilé que ce ministère a dépensé près de \$8 millions pour la mise au point d'un calculateur de bombardement. Ce projet a dû être abandonné alors qu'un instrument similaire existait déjà à un prix vingt fois moindre, sur le marché américain. Il semble que depuis la découverte de cette bourde majeure les membres de la loyale opposition sont décidés à passer au peigne fin toute la politique de M. Hellyer qui avait eu les coudées franches jusqu'ici.

Quant à M. Lucien Carlin, successeur de M. Guy Favreau à la Justice, son prestige est sérieusement en danger par suite de son refus d'ordonner une enquête sur l'affaire Spencer, enquête demandée instamment par plusieurs membres du parlement fédéral.

George Victor Spencer, fonctionnaire des postes, a été congédié sans trop de bruit après avoir été impliqué dans une affaire d'espionnage pour le compte de l'U.R.S.S. Le ministère de la Justice, jusqu'à maintenant, a refusé d'intenter des poursuites contre le fonctionnaire présumé espion et refuse présentement une enquête même "très fermée", pour des raisons de sécurité de l'État. Les députés Mackasey, Cowan et l'opposition ne l'entendent pas de cette façon et réclament que Spencer soit jugé et condamné ou qu'il rentre en grâce, réintègre ses fonctions et recouvre les privilèges qu'il a perdus. Cette affaire n'a donc pas fini de faire parler d'elle et les observateurs sont unanimes à craindre qu'elle ne devienne une pierre d'achoppement pour le successeur de Favreau. Le ministère de la Justice ne porte pas chance à ses titulaires par les temps qui courent... Assistons-nous bientôt à une autre enquête Dorion? Les superstitieux diront: "Jamais une sans deux". D'après les déclarations de M. Pearson aux Communes, toutefois, il appert que la superstition n'est pas son fort. Et pour cause!

ligibles.

N.B. — Prière, aux intéressés, de faire parvenir leur nom, adresse, numéro de membres de l'A.I.C.C. et de téléphone à: Mlle Yolande Pelletier, sec. A.I.C.C.

Hôpital Saint-Eusèbe

Comité Exécutif par  
Yolande Pelletier, sec.

## L'opinion de nos lecteurs

## RE: "Les salariés crient: Au secours!"

Monsieur le directeur,

L'éditorial qui portait ce titre, la semaine dernière, m'a fait réfléchir, une fois de plus, sur la situation des salariés.

L'auteur, parlant du travailleur, disait quelque part: "C'est un pelé, un galeux, qu'on pressure de toute part, qui voit disparaître toute augmentation de salaire avant même de la toucher".

Il suffit de causer avec n'importe quel travailleur pour qu'il vous décrive cette situation avec maints exemples à l'appui; surtout actuellement avec la nouvelle taxe imposée par la Régie des rentes, et aussi à cette période de l'année, où il faut faire son rapport d'impôt.

Mais je ne comprends pas bien l'auteur quand il dit ceci: "Si le bien-être du gagne-petit tient vraiment à coeur à nos dirigeants, il faudrait que les syndicats cessent d'exiger sempiternellement des augmentations de salaires dont les frais sont toujours soldés par les travailleurs et s'adonnent de tout coeur à la réduction du coût de la vie".

Quand l'auteur dit "nos dirigeants", est-ce qu'il veut parler des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral? Si oui, il faudrait enchaîner la dernière partie de la phrase: "... qu'il s'adonnent, eux, de tout coeur à la réduction du coût de la vie".

Je dis ça, parce que l'auteur semble tenir les syndicats responsables de la hausse du coût de la vie, parce qu'ils réclament des augmentations de salaires pour les travailleurs. Mais, si eux ne le font pas, je me demande bien qui va le faire. De plus, je pense bien que dans la très grande majorité des cas ces demandes sont justifiées et justifiées.

On pourrait se demander s'il y a bien des patrons qui consentiraient à réduire leurs bénéfices nets annuels de 5% ou 10% ou 15%, même si ces bénéfices dépassaient largement \$25,000. et \$50,000., quand ce n'est pas davantage...?

Supposons un patron qui fait \$50,000. de bénéfices nets dans l'année, est-ce qu'il serait à plaindre de n'en avoir que \$35,000.? Non! il vivrait quand même dans le grand luxe. Mais l'ouvrier qui n'a que \$4,000. de revenu brut en tout et partout, est-ce que son syndicat n'a pas raison d'essayer de lui en faire avoir \$4,500. ou \$5,000.?

Alors, qui est responsable de la hausse du coût de la vie: des capitalistes qui ne consentiront jamais à réduire leurs bénéfices, ou des salariés qui réclament le minimum pour vivre convenablement?

Nous vivons sous le régime de la libre-entreprise, où le capital-argent est roi et maître. Il me semble avoir lu dans les journaux, durant la dernière campagne électorale, que l'argent au pays est concentré dans les mains de 794 financiers. Eh bien, qu'on ne vienne pas faire grief aux

syndicats, aux Centrales ouvrières de réclamer un salaire minimum de \$1.25 l'heure.

D'accord que dans le régime socio-économique actuel, ça conduit à l'inflation! mais ça ne dépend pas des travailleurs, ni des syndicats.

La solution, nous la trouvons, je crois, dans l'encyclique "Mater et Magistra" de Jean XXIII. Je me bornerai à la citation d'un paragraphe: "Il faut considérer les exigences du bien commun sur le plan national: donner un emploi au plus grand nombre possible de travailleurs; éviter la formation de catégories privilégiées, même parmi ces derniers; maintenir une proportion équitable entre salaires et prix; donner accès aux biens et services au plus grand nombre possible de citoyens; éliminer ou réduire les déséquilibres entre secteurs: agriculture, industrie, services; équilibrer expansion économique et développement des services publics essentiels; adapter, dans la mesure du possible les structures de production aux progrès des sciences et des techniques; tempérer le niveau de vie amélioré des générations présentes par l'intention de préparer un avenir meilleur aux générations futures".

D'ailleurs, tout n'est pas nouveau dans Mater et Magistra; déjà en 1931, Pie XI écrivait dans "Quadragesimo Anno": "Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens, qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers".

L'auteur de l'article terminait en souhaitant "que la charité devienne le leitmotiv de toutes les classes de la société! Eh bien! la première étape c'est d'abord le respect des droits de chacun, la justice, quoi! C'est la première forme de la charité. Jean XXIII nous le rappelait en ces termes: "La justice doit être observée non seulement dans la répartition des richesses, mais aussi en regard des entreprises où se développent les processus de production".

Mario Beauséjour, ptre,  
aumônier diocésain  
J.O.C. et J.O.C.F.

**N.D.L.R. — J'ai dû fort mal m'exprimer si le contexte de mon papier a laissé entendre que je tenais les syndicats responsables de la hausse du coût de la vie. Ce que j'ai voulu dire et ce que je crois toujours c'est que le coût de la vie augmente à un rythme tellement rapide qu'à lui seul il fait disparaître tous les avantages des augmentations que les syndicats font avoir de peine et de misère à leurs membres. Tel étant le cas, pourquoi ne pas changer son fusil d'épaule et s'attaquer directement au coût de la vie?**

Gérard-R. Arguin

## Un autre son de cloche

Monsieur de l'éditorial,

Mon humble opinion a propos des reçus de charité n'a pas beaucoup de poids pour faire savoir un chef de gouvernement averti ce qu'il doit faire dans ce domaine, mais entre nous deux — ces reçus ridicules retombaient à venir jusqu'à l'an dernier sur le dos des curés, qui étaient pris entre leurs paroissiens qui ont toujours faim et un gouvernement qui n'en a jamais assez pour contenter tout le monde. Une chose est certaine sur nos rapports d'impôt on a droit à 10% du revenu net, bien que les gouvernements donnent ce droit sans reçus.

Inutile paperasse qu'oblige bénévolement, cette année, les marquis. Ce serait une occasion,

pour chacun d'y aller honnêtement et je crois bien que le gouvernement même y gagnerait — parce qu'il n'aurait qu'à nous rendre que la juste part qui nous revient, quand il en revient. Une solution: que tous les chefs de paroisse, de syndicats, de cercles fassent pression à qui de droit, c'est-à-dire aux deux gouvernements pour qu'on cesse de quémander ces reçus qui n'apportent rien à la vraie charité c'est l'opinion d'une ancienne paroissienne de Lavaltrie, j'aimerais attirer votre attention qu'on n'a pas souvent de nouvelles de cette paroisse est-il possible d'y remédier?

Je suis toujours une lectrice assidue.

Mme Léo Longpré

## L'impérialisme de l'Islam: "L'Afrique doit devenir musulmane"

KAMPALA, OUGANDA (CCC) Au cours d'une conférence qu'il a donnée à Khartoum, au mois de janvier, le chef du parti arabe - musulman Al UMMA a déclaré que l'Afrique est appelée à relever un grand défi.

Sayed Saddik el Mahdi, âgé de trente ans, arrière-neveu du célèbre Mahdi qui au siècle passé a détruit les premières missions des Pères Comboniens, a affirmé entre autres que l'Afrique ne doit s'aligner ni au bloc oriental, ni à celui de l'Occident. Pour construire ce qui est appelé le tiers-monde, le bloc afro-arabe doit se choisir une idéologie basée sur le Coran.

De fait, a dit le jeune politicien, l'Islam, si on l'applique de la bonne façon, est libéral et tolérant envers les autres religions. Les arabes sont entrés en contact avec l'Afrique plus que les autres races, comme le montre l'influence culturelle qu'ils ont exercée sur les langues comme le shwahili et le haussa. Les impérialistes — a continué Sayed Saddik — ont cherché à démontrer que l'Afrique au Nord du Sahara est arabe, et celle du Sud est nègre, et quelques africains noirs l'ont admis.

L'Islam devrait influencer toute l'Afrique. Au lieu de cela un complot se trouve en Afrique Orientale, où la population se croit être de race noire, dif-

férente des arabes et essaye de suivre une ligne en jugeant les événements. Cette opinion, exprimée par Sayed Saddik, est à la base de tout le problème brûlant du Soudan Méridional. Le journal sudiste "The Vigilant" qui après avoir été suspendu pendant 6 mois par la police arabe, a recommencé à paraître, a donné dans son numéro du 16 janvier le commentaire suivant des déclarations du leader mahdiste:

"Nous sommes reconnaissants à Saddick et Mahdi d'avoir confirmé ce que nous avons toujours dit: le Nord arabe veut dominer le Sud Africain, après quoi, la population noire bien vite décimée par la répression militaire se verra forcée d'islamiser et ombragée dans le nationalisme arabe.

Nous devons retenir tout cela bien vif à l'esprit. Nous ne pouvons pas prendre à la légère les déclarations du leader d'un parti important qui a l'intention d'opposer une race contre une autre. Nous l'avons déjà dit une fois, nous le répétons: les Soudanais du Sud prennent la défense de la dignité de l'Afrique noire. Nous sommes fiers de ce rôle au moins autant que Saddik et Mahdi et ses comparses le sont en travaillant à ouvrir le coeur de l'Afrique à la domination arabe à travers le Soudan Méridional. Mais le problème est là: que savent les

arabes de la détermination des Sudistes à se battre pour leur dignité, et en quelle mesure l'Afrique noire est-elle consciente des intentions des Arabes?"

## Voyage oecuménique

Pour la première fois au Canada, un pasteur anglican, le révérend Paul Busing, un pasteur de l'Eglise Unie le révérend Claude de Mestral, et un prêtre catholique, le R.P. Irénée Beaubien, organisent un voyage oecuménique de trente-deux jours (6 mai - 8 juin 1966) en Europe. C'est une contribution inédite aux efforts de meilleure compréhension mutuelle et de rapprochement entre chrétiens de diverses dénominations). Le voyage sera à la fois interconfessionnel et bilingue. Il est ouvert à tous ceux qui désirent vivre une expérience qui sera l'occasion d'une information et d'une éducation oecuménique. Il permettra aux participants de se mieux connaître les uns les autres et d'envisager de nouvelles possibilités de collaboration.

En Angleterre, en France, en Suisse et en Italie, les voyageurs visiteront plusieurs centres d'oecuménisme. Ils prendront contact avec des experts. Le voyage sera axé avant tout sur une commune prise de conscience du scandale des divisions et sur les espoirs que font naître les diverses réalisations oecuméniques de notre temps. Ce sera plutôt une expérience vécue qu'une étude abstraite.

Avant leur départ, les voyageurs seront mis au courant des activités oecuméniques au Canada. On les informera plus particulièrement sur le projet du Pavillon chrétien à l'Exposition universelle de 1967 afin qu'ils en soient les porte-parole aux endroits qu'ils visiteront.

On peut obtenir de plus amples renseignements en écrivant à "Dialogue", 2185, rue Bishop; St. John the Evangelist Church, 2015 rue Kimberley; Le Centre d'oecuménisme, 1444, rue Drummond, Montréal.



## Mademoiselle Ville-Marie

La vie de Jeanne Mance fut si intimement liée à l'histoire de Montréal que nulle appellation ne peut mieux la caractériser que celle de "Mademoiselle Ville-Marie". Rappelons-nous cette époque héroïque du premier contingent montréalais. Dès les premiers jours, nous voyons au côté de Maisonneuve la figure compatissante et courageuse de Jeanne. Par la suite, la première infirmière missionnaire laïque se dépense sans compter à soutenir la colonie naissante. Dans l'enceinte du premier fort, Jeanne Mance recueillait les blessés, les soignait, distribuait les vivres, organisait les secours matériels.

M. le Chanoine Groulx nous dit de Jeanne: "On l'admirait, on l'écouait, on sentait en elle la ténacité d'une femme qui s'est donnée à sa tâche. Dans Montréal qui respirait alors une atmosphère d'épreuve, de courage et d'abnégation, une petite femme gardait son sang-froid et sa foi dans la Providence. Son dévouement, son savoir-faire, son don de commander sans heurt était le soutien de tous les colons".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11.

## Alcool à gogo

Chers parents,  
Chers éducateurs,  
Chers élèves,

Voulez-vous apprendre aux enfants, aux adolescents comment boire? Rien de plus facile. Fournissez-leur l'occasion d'une balade au carnaval de Québec. Eh bien oui! la fin de semaine carnavalesque du 19 février et du dimanche le 20 (car on n'est revenu qu'à 10 h. le dimanche matin), fut l'occasion fournie pour le débridement des moeurs les plus païennes, pour les beuveries les plus bestiales. De plus en plus je crois que l'homme descend du singe. Son comportement n'est même plus celui de "l'homo sapiens".

Comme préparation à la messe du dimanche, c'est pas mal. Combien des quarante-huit passagers y sont allés? On était trop fatigué. Je crois bien après avoir restitué comme des salauds. Et comme préparation aux cours du lundi, rien de mieux. Il fallait de quoi se réchauffer, le thermomètre marquait 20 degrés sous zéro, et la chaufferette de l'autobus ne fonctionnait pas. "On en a eu du fun! On a gelé! Mais c'était mixte!" Belle coéducation n'est-ce pas pour des parents de demain. Quand on sait que l'alcool ne réchauffe pas, même s'il entraîne le sang à la périphérie, après un certain temps, il refroidit l'organisme. Les explorateurs polaires sont unanimes à dire que le meilleur moyen de mourir de froid est de consommer de l'alcool. Lorsque l'on veut conserver sa chaleur, il ne faut pas ouvrir les fenêtres, mais chauffer la fournaise (i.e. manger des sucres, etc...)

Dans la belle province de Québec, même avec les réformes de l'éducation qu'est-ce que ça va donner? Une éducation saine et équilibrée ne tient pas au laissez-faire, au laisser-aller ou encore à la gratuité scolaire. Les jeunes crient à la gratuité, mais quand on est capable de se payer le luxe d'une sortie de fin de semaine, où on englobe parfois jusqu'à quarante dollars, ne parlons pas de gratuité scolaire. Ayons le courage de regarder les choses en face, ce n'est pas en se vautrant dans la pire déchéance que se formeront les piliers de la nation de demain. Ce n'est

pas en roulant sur le pavé qu'on fait face aux difficultés. Si on n'est pas capable de se tenir sur ses deux jambes, déjà on n'est plus à la hauteur de la situation.

Le Cardinal Léger dans une allocution prononcée devant les principaux d'école de Montréal rappelait le rôle de chacun dans l'école: "Que chacun collabore activement et efficacement à ce que le climat de l'école soit chrétien. Admettre ce principe n'est pas vouloir le viol des libertés, comme on le pense parfois, mais tout simplement vouloir une condition évidemment essentielle à la réalisation de l'objectif que chacun poursuit: "une éducation chrétienne". Le climat chrétien de l'école est une oeuvre de collaboration. Tous doivent se mettre à la tâche: la société qui favorise tellement l'alcoolisme mais qui est si dure envers l'alcoolique; la famille qui est la première responsable de l'éducation des enfants; les collèges et toutes les institutions qui sont affectés à cette formation de l'homme; et vous-mêmes messieurs et mesdemoiselles du collège et des écoles qui parlez de co-gestion, c'est le temps d'y voir. Que faisons-nous pour assainir les moeurs étudiantes? On a besoin de gens qui se tiennent debout. Ne serait-il pas possible d'organiser des cours sur l'alcoolisme pour tous, au niveau collégial au moins? Cela serait aidé l'étudiant en tant qu'étudiant...

Je lance un appel à tous afin d'améliorer notre milieu, et de ne plus déplorer de faits semblables. Que les étudiants qui organisent de telles randonnées (à peu de frais pour eux...) fassent travailler leurs méninges pour inventer d'autres loisirs plus sains, plus profitables et plus désintéressés. Ce serait une excellente façon de prouver leur intérêt pour la classe étudiante. Enfin, que les parents s'informent toujours, au préalable, de la nature de telles excursions, parce que les organisateurs, encore jeunes, ne prennent pas toujours conseil auprès des adultes. Espérons que ces quelques mots, aideront à améliorer la situation!

Yvon Boisjoli, ptre,  
aumônier du comité diocésain d'études sur l'alcoolisme

# Lancement des fonds P.E.P. à la S.S.J.B.

"La conquête de leur économie doit devenir pour les Canadiens français un but aussi important à atteindre que celui de leur nombre. En effet, il ne sert à rien d'être une masse plus ou moins grégaire si nous n'avons pas les instruments nécessaires à sa survie."

Voilà ce qu'a déclaré jeudi dernier lors d'une conférence de presse donnée par la S.S.J.B. de Joliette, M. Marcel Masse, président de cette société.

La réunion se tenait à l'occasion du lancement officiel dans notre région d'une entreprise de fonds mutuels, connu sous le sigle de P.E.P.

Le président ajoute que: "Les Canadiens français pourront devenir maîtres de leur économie s'ils veulent bien consentir à certaines règles, certaines obligations.

Parmi celles-ci, il y a l'engagement sous toutes ses formes, il

a aussi la mise en commun de nos ressources monétaires. Voilà ce que doit devenir pour nous les fonds P.E.P."

M. Benjamin Carry, vice-président de "Les Fonds P.E.P. Inc." a remplacé le président, M. Paul Dolan pour faire l'historique de la fondation des Fonds P.E.P., en collaboration avec la Maison Durocher, Rodrigue et Cie Ltée, pour déclarer:

"Si l'on considère qu'il y a plus de 400.000 personnes qui ont investi dans les fonds mutuels au Canada pour un somme de presque 2 milliards de dollars, nous sommes assurés que le marché québécois des fonds mutuels aura vite pris une place importante comparative, surtout en investissant dans des compagnies de fonds mutuels bien de chez nous, administrées par des personnes proches de nous et qui ont à

faire la preuve que les Canadiens français sont à même de mettre sur pied et d'opérer avec succès une entreprise de cette catégorie."

Le président de Durocher, Rodrigue et Cie Ltée, M. Lionel Rodrigue, s'est déclaré enchanté de voir le nom de la maison qu'il dirige, associé à celui de la SSJB dans une oeuvre aussi authentiquement nationale.

### Une réalité

Pendant plusieurs années, on a reproché à la Société Saint-Jean-Baptiste de n'être qu'une société de discours. On lui reprochera sans doute demain, d'être un peu trop dans l'action. L'important, c'est de faire du mieux que l'on peut, tout ce dont on juge utile ou nécessaire à l'avancement des nôtres et à l'épanouissement de notre société nationale.

Une chose est certaine: des millions de dollars ont été investis dans des fonds mutuels par des québécois au cours des dernières années. Cependant seulement 7 des 61 fonds mutuels qui opèrent dans le Québec sont canadiens-français, tandis que les autres favorisent des intérêts étrangers. Il en résulte que nos fonds mutuels canadiens-français ne bénéficient que de 10% du marché québécois. La SSJB a accueilli avec joie la création du fonds Mutuel Desjardins et ont présenté avec plaisir, ce nouveau-né des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec qui sera connu sous le nom "Les Fonds P.E.P. Inc." (P: placement; E: épargne; P: populaire).

### Une méthode dynamique

Cette méthode de placement s'avère de plus en plus populaire. Elle permet aux épargnants à revenu moyen, de profiter de l'expérience de spécialistes en placement, ce qui pour la plupart d'entre nous, est impossible autrement.

Ce qui caractérise le fonds mutuel PEP des autres, c'est d'abord l'avantage d'investir par des versements mensuels aussi minimes que \$5 ce qu'aucun autre fonds mutuel offre présentement. Le petit épargnant a droit aux mêmes avantages de placements que le grand financier.

### Sécurité

"La Société Nationale de Fiducie" de Montréal dont la compétence en administration est indiscutable, est la compagnie fiduciaire du fonds.

Pour les besoins de l'administration et de l'organisation de la vente, les S.S.J.B. se sont associées à la Maison Durocher et Rodrigue de Montréal avantageusement connu des milieux financiers. Le fond est administré par la compagnie gérante: Les Fonds P.E.P. Inc. dont les actions classe "B" votantes sont détenues en majorité par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.



Le lancement des Fonds PEP a été consigné au Livre d'or de la SSJB du diocèse de Joliette, jeudi dernier. Le président diocésain, M. Marcel Masse, y appose sa signature. Il sera suivi par MM. Benjamin Carry, vice-président des Fonds PEP

Inc., Guy Laroche, de la maison Durocher et Rodrigue, Lionel Rodrigue, président de Durocher et Rodrigue, Jean Ranger, un autre représentant de vente, et Gabriel Gendron, gérant-général des Fonds PEP.

## Education aussi au Centre d'Apprentissage

Profitant de la semaine de l'Education dont le thème, s'inspire davantage sur le plan social, je crois très important de rappeler aux jeunes gens, l'importance du rôle joué par le Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette.

Il est important de rappeler que le Centre d'Apprentissage admet tout jeune homme de 16 ans révolu et apte à apprendre l'un ou l'autre métier de la construction.

Pour tous les métiers un pré-requis scolaire est nécessaire, s'échelonnant de la 7e à la 10e année suivant le métier, mais ce qui est le plus considéré encore consiste en des tests d'aptitude et tests mécanique prévus par tous les Centres d'Apprentissage de la prov. de Québec.

Les programmes enseignés dans les Centres d'Apprentissage sont acceptés au préalable, conjointement par les ministères du Travail et de l'Education, et s'inspire surtout de la formation professionnelle propre au métier, c'est donc ainsi que nous pouvons dire, que le métier est enseigné davantage par la pratique plu-

tôt que par théorie, puisque la grande majorité des périodes sont alloués à la pratique réelle du métier concerné, de même qu'à la formation morale et des matières humanistes sous toute ses formes.

Conscient de la formation professionnelle pour les sujets ayant quitté l'école académique depuis plus d'un an, le Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, a convenu une entente avec le ministère de l'Education, par laquelle toute personne âgé entre 16 et 25 ans et considéré comme sans emploi, peut jouir de tous ces avantages, et en plus recevoir des allocations nécessaires à sa pension dans notre localité.

C'est ainsi que le Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, est très heureux de fournir sa grande part dans l'éducation et la formation professionnelle du travailleur de demain affecté à l'immense domaine de la construction.

Gervais Desrochers, directeur, Centre d'Apprentissage Joliette

## Vol avec effraction à Ste-Julienne

Ste-Julienne — Pour la troisième fois en trois mois le Supermarché FDL a reçu la visite des voleurs dans la nuit du 1er au 2 mars. Les visiteurs de nuit sont entrés en brisant une porte de l'établissement.

La présence d'esprit de Serge et Claude et de Mme Eugène Forget, de même que de Mlle Céline Crépeau, caissière, à ce super marché, la police provinciale du poste de Rawdon a été immédiatement alerté.

Les constables ont retracé une wagonnette de couleur verte qui a stationné de façon louche devant le magasin et a procédé à l'arrestation de trois individus immédiatement après le vol. Les trois suspects sont des récidivistes endurcis dont deux viennent de Québec et l'autre de Montréal.

Ecarter de ta bouche les paroles tortueuses, et éloigne de tes lèvres la fausseté (Prov. 4, 24) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

### Président des Marchands Unis



Lors de l'assemblée annuelle des Marchands Unis de Joliette, M. Yvon Richard, bijoutier, a été élu à la présidence de cet organisme. Les autres officiers sont: M. Laurent Barrette, vice-président, M. Ted Brouillard, trésorier, et M. Henri Lucas, secrétaire.



## DU POULET C'EST SI BON

Pour un beau gros poulet, dodu, doré

SIGNELEZ "DELICE" BAR-BE-CUE 753-7509

Nous vous offrons aussi un menu très varié tel que: Poulet complet ou demi, poitrine, cuisse, hot chicken sandwich, club sandwich, pâté au poulet, hamburger, spaghetti italien hamburger steak, poulet pané, tourtière "Délice", tartes au sucre, pommes et aux cerises SPECIAL DU VENDREDI: Fèves au Lard, Fish and Chips, Petoncles, Pâté au Saumon, Spaghetti aux tomates

Livraison gratuite:

Joliette, St-Paul, Crabtree, St-Thomas Notre-Dame de Lourdes, St-Ambroise et partout ailleurs avec un léger supplément

POUR VOS BANQUETS — RECEPTIONS — MARIAGES, ETC.

NOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE A DOMICILE

Pour réservations, consultez

## Buffet Noir et Or Enrg.

112, LEVIS

JOLIETTE

TEL. 753-7509



### Jules Gauvreau gagne un concours de photographie à Radio-Canada

Cette photo artistique a valu le premier prix du concours de 28 jours à Radio-Canada, section photographie, à son auteur Jules Gauvreau, photographe amateur de Joliette. Dans l'évaluation des photos soumises à leur attention, les juges ont tenu compte de la fraîcheur du sujet et du soin du travail en laboratoire.

Le gagnant a reçu son prix à l'émission de "Jeunesse oblige",

le mercredi 23 février dernier; ce prix consistait en une bourse de \$280.

Jules Gauvreau est le fils de Roland Gauvreau, rédacteur à L'ACTION POPULAIRE. Ayant terminé ses études secondaires il veut se spécialiser en photographie, télévision et cinéma et veut entreprendre des études en ces matières l'automne prochain.

### Installation des nouveaux curés

Hier soir, M. le chanoine Eugène Dumontier, curé de Berthier et vicaire forain, a présidé à l'installation de M. l'abbé Omer Lane comme curé de la paroisse de Lavaltrie.

En même temps, M. l'abbé Héria Hetu, curé de St-Barthélem, faisait l'installation de M. l'abbé Henri Locat, comme curé de St-Viateur.

### Retraites fermées

Maison Immaculée-Conception  
750 St-Louis, Joliette  
Tél. 756-6533  
Directrice 756-0320

#### MARS:

4 au 6: Dames par le R. P. Alexis Brault, O.S.M.

5 au 7: Retraite conjugale par le R. P. Jean Laramée, S.J.

11 au 13: Jeunes filles J.O.C.F. par le R. P. Paul-Emile Hotte, C.S.C.

11 au 13: Retraite conjugale, couples de 1 à 10 ans de mariage.

18 au 21: Retraite de piété pour dames et demoiselles par le R. P. Oliva Gignac, C. S.S. R.

25 au 27: Dames par le R. P. Paul-Emile Hotte, C.S.C.

25 au 27: Retraite conjugale, couples de 20 ans et plus de mariage par le R. P. Paul Laramée, S.J.

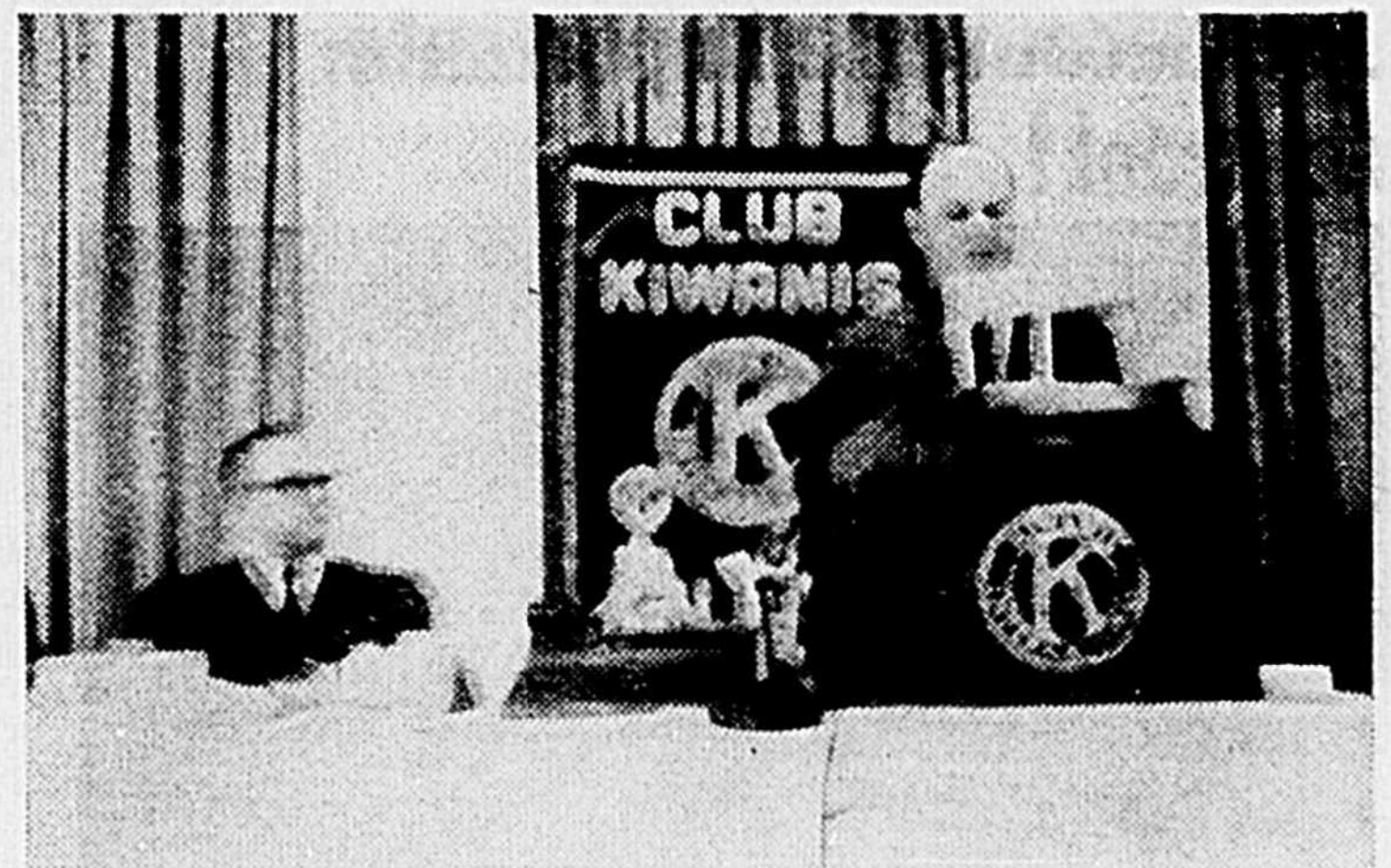
27 au 30: Dames par M. l'abbé Joseph Poitevin, curé.

#### AVRIL:

1er au 3: Retraite pour couples de fiancés par M. l'abbé Mario Beauséjour.

1er au 3: Retraite conjugale, couples de 10 ans et plus de mariage.

3 au 6: Retraite pour institutrices par le R. P. Paul Laramée, S.J.



M. Jacques Laporte, gérant de Anasco Joliette, adressant la parole devant le club Kiwanis, et M. Gaston Gagnon, président du club.

## Amsco Joliette fait connaître notre ville à travers le monde

M. Jacques Laporte, gérant de cette importante usine de chez nous, a retracé, devant le club Kiwanis, l'histoire de cette aciérie depuis sa fondation en 1923 par la famille S. Vessot. L'ouverture de cette usine portait à trois le nombre des aciéries au Canada à cette époque.

Depuis ses débuts, quatre propriétaires se sont succédés à sa tête, et c'est en 1946 que l'American Brake Shoe en devint la propriétaire actuelle.

Ses produits sont connus non seulement dans tout le Canada et les États-Unis, mais dans le monde entier puisque 20% de la production est exportée dans différentes parties du monde.

Les principaux clients de cette usine sont: les mines, les grands constructeurs, les chemins de fer, les manufacturiers, et Monsieur Laporte de souligner que la compagnie Firestone maintenant établie elle aussi à Joliette, est cliente de L'Amsco-Joliette où elle achète les matrices pour couler les pneus.

La production annuelle d'acier au manganèse varie entre 15

et 18 millions de livres par année; c'est une des fonderies les plus modernes d'Amérique; et près de \$15,000,000.00 sont versés en salaire annuellement à ses 350 employés. Et pour ces employés, cette compagnie a établi un programme de bien-être des plus complets: Examen médical périodique, fonds de pension, locaux spacieux et modernes, facilités de poursuivre des études ou des cours par correspondance qui sont remboursés par la compagnie si les résultats sont satisfaisants. La moyenne d'âge des employés est de 39 ans et 60% d'entre eux ont dix ans de service et plus.

C'est à la lumière de toutes les données énoncées par notre conférencier que l'on peut réaliser l'importance d'une telle usine pour notre ville.

Monsieur Laporte fut présenté par le K/Roland Rivest et remercié par le K/Robert Arsenault qui occupent tous deux des postes élevés à l'Amsco Joliette.

Notre prochain conférencier sera le K/Champlain Lépine, président de l'actuelle campagne de charité de la Fédération Jolietaine des Oeuvres de Charité.

## Comparutions et condamnations

Denis Fournier, de Montréal, a été condamné à 8 mois de prison par le Juge Guy Guibault. Il s'était avoué coupable du vol d'un appareil de télévision, d'une valeur de \$250., dans un hôtel de Joliette. Le juge a tenu compte du dossier judiciaire déjà chargé de l'accusé.

Le même individu a ensuite avoué sa culpabilité à un délit de fuite après un accident le 31 décembre dernier. Il a été condamné à \$100. d'amende ou à trois mois de prison purgés concurremment.

x x x

L'auto de M. Floribert Asselin, de Joliette, a été volée le 25 février, en arrière de l'épicerie Magnan & Frères, rue Lajoie. Elle a été retrouvée dans la nuit du 26, par la Police provinciale du poste du Bout de l'Île entre L'Assomption et L'Épiphanie; le véhicule était complètement démoli.

Deux jeunes de Joliette ont été arrêtés relativement à cette affaire et comparaitront devant la Cour du Bien-Être social.

x x x

Deux femmes ont été condamnées pour vol à l'étalage au magasin Woolworth. Le Juge Guibault a condamné la première à une amende de \$25.

Le seconde, comparissant devant le Juge Maurice Breton, a bénéficié d'une sentence suspendue mais a dû déposer un cautionnement de \$200. pour garder la paix pendant 2 ans.

x x x

La Police municipale a appréhendé, en fin de semaine, trois individus qui avaient les facultés affaiblies au volant de leur voiture.

Les policiers se montreront extrêmement sévères à l'avenir pour ce délit.

## Gros plan...

(Suite de la page 11)

cherait immédiatement sous l'action des projecteurs? La crème fouettée a le même aspect et ne sèche pas.

Et puisque nous parlons crème... Quoi de plus appétissant que ces tables de cinéma garnies des mets les plus rares! Pourtant, le beurre, qui fond facilement est remplacé par du fromage, le whisky par du thé, le vin rouge par du sirop mélangé d'eau, le vin blanc par du jus de citron.

Les fins cristaux sont en matières plastiques, les couteaux et l'argenterie sont enduits d'une couche de cire et de carbonate pour éviter les reflets. De même, les vitres des fenêtres sont souvent en gaze fine.

Tous ces artifices font partie de la technique de prise de vues normale et permettent de concilier le réalisme et la sécurité. Ils ne sont que l'adaptation au cinéma des illusions du théâtre.

Terminons par cette remarque relative au "bruitage". Epris de vérité, M. Robert Bresson, pour un de ses films, fit enregistrer, pendant de longues semaines, des bruits réels. Montés sur la bande optique, ils semblèrent si faux que le réalisateur dut se désigner à avoir recours aux spécialistes du bruitage!

(Extrait de l'ouvrage "LE CINÉMA", qui paraît actuellement par fascicules à la Librairie Larousse.)

Un médecin écrit à la fin d'un bouquin médical: "Il faut guillemeter les aliénés". Et il retrouve ça dans son livre sous la forme suivante: "Il faut guilletter les aliénés".



M. René Caron expose devant le Club Optimiste Joliette et les responsables de l'éducation les buts et règlements du concours oratoire à l'intention du p'tit gars. Sur la photo, M. Albert Lussier,

directeur général des études à la CSR Lanauidière, M. Caron (à droite), le président du club Pierre-Paul Parreault, et Me Claude-Edouard Héту, président de la CSR.

## A l'intention du p'tit gars

# Le Club Optimiste lance un concours oratoire

Le club Optimiste-Joliette a lancé, à l'occasion de son dîner hebdomadaire du mercredi, un concours oratoire ouvert aux étudiants qui n'ont pas atteint leur 16e anniversaire le ou avant le 31 décembre 1965. Le sujet du concours est: L'optimisme, qualité indispensable aux jeunes.

Le concours se fait par étapes: dans les écoles, les éliminatoires doivent se faire avant le 15 avril; le concours du club Optimiste-Joliette doit avoir lieu avant le 20 avril afin de préparer le concurrent gagnant pour le concours du district le 21 mai prochain. Le gagnant du district se rendra au congrès Optimiste International à Baltimore, du 19 au 23 juin prochain.

Les juges doivent tenir compte

des idées exprimées, de la présentation, de la personnalité, du rendement général. Des trophées et récompenses sont attachés au concours. Le gagnant au concours international recevra une bourse de \$1,000.

Le président de la Commission Scolaire Régionale, Me C.-E. Héту, les directeurs des études, les principaux des écoles ont approuvé ce concours. Ils assistaient avec plusieurs professeurs, au dîner de mercredi alors que M. René Caron, gouverneur du district des clubs Optimiste, a expliqué les règlements de ce concours et a incité les membres du club local à en faire un succès dès sa première année.

## Pèlerinage à l'Oratoire

Un pèlerinage à l'Oratoire St-nisé pour dimanche le 20 mars. Joseph du Mont-Royal est organisé à l'occasion de la fête de saint Joseph.

Le voyage se fera par autobus. Le départ s'effectuera à 8 h. 30 a.m. devant le Secrétariat d'Action catholique, 54 nord, Place Bourget, et le retour se fera pour 7 heures p.m.

Les intéressés doivent réserver leurs places en s'adressant à Mme François Rivest, 57 nord, St-Charles Borromée, 756-4896.

## Une découverte importante: Montréal!



Si la route est efficace, elle ne fait pas de bruit, elle est peu voyante... a preuve, où sont les 4 routiers sur la photo?... Le Jardin Botanique de Montréal était sur notre route.

Oui, c'est une découverte réalisée par la jeune route du Clan Laurentien. Le problème était le suivant: pour visiter Montréal, pouvons nous partir à l'aventure dans cette ville en suivant notre sentier?

Samedi dernier, 9 h. 45, cinq routiers partent du local scout... en route... Notre première visite s'effectue au Jardin Botanique; une grande case indigène entourée des plus belles orchidées du monde, face à un étang rempli de poissons rouges, le tout symbolisait les régions typiques de l'Amérique du Sud.

A un tournant de route, nous passons à l'île Ste-Hélène pour regarder les travaux de l'Expo 67; croyez nous c'est un endroit qui se visitera dans quelques temps, mais qui ne visite pas pour le moment.

L'exposition de yachting se tenait à la grande salle du Palais du Commerce; le prix d'entrée était trop élevé pour nous... le système D nous permit d'admirer l'exposition, du deuxième étage sur la passerelle, et tout cela gratuitement.

Notre visite à Radio-Canada fut longue mais fructueuse; nous étions en pleine pratique de l'émission Music-hall (le chien d'Hélène Bédard était très beau...) Après l'escalade au musée des Beaux-Arts, notre choix s'est tourné vers le musée Peter Redpath de l'université McGill. Celui-ci nous a semblé des plus intéressants car en plus de nous présenter la vie et les époques géologiques, son aspect typiquement vivant ajoute un intérêt tout à fait spécial à l'étude du monde scientifique.

A ce stage, notre découverte était loin d'être complète; en effet, l'analyse indique bien la valeur de tel ou tel fait. Ainsi en est-il pour nous. Pendant notre retour, nous avons discuté sur la valeur de notre route... Les uns ont parlé d'enrichissement culturel, les autres ont déclaré que cet événement social cadrait bien dans l'optique du "scoutisme en marge de la société." Quoi qu'il en soit, nous avons fait escale parmi tant d'autre, le chemin reste ouvert pour tous les routiers...  
**Le gardien des écorces**

travail aujourd'hui lui permettra de mieux servir demain".

Classe promenade: Rendez-vous à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, pour les élèves des 9e années du couvent, accompagnées de leurs professeurs.

Pour les élèves des 6e et 7e années, filles et garçons, visite chez M. Gaspard Beauparlant, aviculteur et commissaire à Lanoraie.

10 mars — jeudi: Le SENS SOCIAL dans l'organisation communautaire.

L'organisation communautaire exige la collaboration de tous: chacun possède un talent qu'il peut mettre à la disposition des autres. Une société en mouvement a besoin de structures solides, dont la vie même dépend du sens social de chaque individu.

Réunion parents-maîtres au chalet à 8 h. précises.

Démonstration: leçon de chant selon la Méthode Ward, 2e années garçons et filles. Le R. P. Jean L'Archevêque, jésuite, donnera une enrichissante causerie, laquelle sera suivie d'un forum.

Invitation spéciale à toute la population de Lanoraie pour participer à cette soirée.

11 mars — vendredi: Le SENS SOCIAL dans la vie nationale.

Le Québec est une réalité qui se développera à la mesure de notre collaboration!

Participation des élèves au concours organisé par la C.I.C.

A 10 h. 45 réception des J.E.M. suivie d'une messe communautaire, unissant parents, éducateurs et enfants à l'église paroissiale.

12 mars — samedi: Le SENS SOCIAL et la coopération internationale.

Notre société à la dimension du monde. Quel que soit notre milieu de vie, nous pouvons poser des actes concrets de coopération internationale et développer ainsi un sens social aux dimensions de l'univers.



## Un chanteur de chez nous

Yves St-Jacques, de son vrai nom Yves Laferrière, sera en vedette au Château Berthelet les 12 et 13 mars. C'est sur cette même scène qu'il faisait ses débuts, il y a quelques années, en compagnie de son unique frère Roger qui s'est dirigé vers d'autres activités.

Durant ses études, Yves cultivait toujours son goût du chant et devint maître de cérémonie et chanteur dans plusieurs salles du comté. Après avoir obtenu son diplôme en réfrigération à l'Institut de Technologie de Trois-Rivières, il décida de poursuivre des études de chant d'abord chez Mme Eliane Cattela et, depuis un an, avec M. Roger Ferbert, de Montréal.

Yves St-Jacques demeure maintenant à Montréal et a travaillé dans plusieurs endroits de la province. Sympathique et gai, c'est un jeune artiste travailleur qui s'ingénie à plaire à son public.

Il a fait un disque le printemps dernier et a été entendu plusieurs fois à la radio.

Yves est le fils de M. et Mme Roland Laferrière de St-Viateur, comté de Berthier. Il est très heureux aujourd'hui que les exigences de son métier le rapprochent, fut-ce pour un temps de son patelin natal.

Nous lui souhaitons bonne chance dans sa carrière.

Le 13 mars à 8 heures

## Pat Girard à Berthierville

L'Association Lacordaire de Berthierville est heureuse d'inviter toute la population de Joliette et de la région à venir entendre Pat Girard. Pat Girard a eu une vie des plus mouvementées. Maintenant il a laissé la lutte professionnelle, la gloire, la puissance et l'argent pour ne se

consacrer qu'au service des autres. Nul doute que le récit de sa vie et de son expérience saura intéresser tous et chacun.

Donc qu'en se le dise, Pat Girard sera à la salle paroissiale de Berthierville, dimanche soir le 13 mars à 8 h.

Bienvenue à tous!

## Les piétons sont tenus de respecter la loi

Plusieurs personnes ignorent les exigences du code de la route concernant les piétons. D'après le nombre d'accidents survenus dans la belle province nous constatons que cette allégation est bien fondée.

Durant l'année 1964, il y eut 254 piétons tués sur les routes patrouillées par la Sûreté Provinciale. En établissant une application plus rigide du code de la route, la police a réussi à obtenir des résultats positifs et limiter le nombre de tués à 218 en 1965. Cependant, les autorités concernées sont d'accord sur le besoin impérieux d'une action préventive et éducative à l'intention de la population afin de réduire au maximum le nombre de mortalités pour l'année en cours.

Nous demandons la collaboration étroite du public et nous publions une liste de règlements à suivre pour nous aider à limiter ce genre d'accident à l'avenir:

1) Les piétons sont tenus d'obéir aux signaux lumineux comme les conducteurs de véhicules sauf s'il y a pour eux des signaux spéciaux; ils doivent alors s'y conformer exclusivement.

2) Un piéton n'a pas le droit de quitter le trottoir ou sa zone de sécurité pour traverser devant un véhicule en marche et rendu trop près de lui pour lui céder le passage.

3) Tout piéton qui traverse un chemin public ailleurs qu'à une intersection ou un zone de sécurité doit céder la priorité de passage à tous les véhicules circulant sur le chemin public.

4) Quand il y a un trottoir à l'usage du piéton, celui-ci n'a pas le droit de circuler sur le chemin public.

5) Quand il n'y a pas de trottoir à l'usage du piéton, celui-ci doit emprunter l'extrême gauche du chemin public de façon à croiser la circulation automobile.

6) Aucun piéton ne doit se tenir sur la partie carrossable d'un chemin public dans le but de solliciter un conducteur de véhicule de le transporter dans sa voiture.

### DOMINER LA PEUR

Face au danger, celui qui prétend ne pas connaître la peur est un menteur ou un casse-cou plus dangereux que brave.



Quand Jeanne Mance décida de se faire infirmière laïque à Ville-Marie, elle connut l'anxiété, elle surmonta ses craintes avant de traverser les mers. Puis, dans le petit fortin, qui fut le berceau de Montréal, devant la menace constante de mort aux mains des Iroquois, elle éprouva la peur, mais elle la domina pour semer l'assurance autour d'elle.

Fidèle à son devoir et face au danger, elle s'engage courageusement sans jamais reculer. Elle est de la trempe des héros.

## Interviews de la semaine à TMOIGNAGE

(DU 7 AU 12 MARS 1966)

CJLM 1350 — 2 h. 30 p.m.  
LUNDI, 7 mars: Jean Galot, S.J.: "Le jour où tu ne brûles pas d'amour"

MARDI, 8 mars: Emile Muller, S.J.: On se fabriquera des idoles.

MERCREDI, 9 mars: Jean Lucas, S.J.: Mission pacifique de Paul VI à St-Domingue.

JEUDI, 10 mars: M. et Mme Gaston Falisse: Le couple doit-il tendre vers l'union ou l'unité?

VENDREDI, 11 mars: Thérèse Simard: Pourquoi je suis allée au Congo.

SAMEDI, 12 mars: Benoît Beaudoin: Comment éveiller le sens missionnaire des jeunes?

## Grande Semaine de l'Education à Lanoraie

Eduquer... n'est pas un acte seulement, mais un amour! (C. Morin).

L'enfant, l'adolescent est une "Espérance". Pour que cette espérance ne faiblisse pas, il faut bien l'éduquer... et en faire un homme de plus en plus parfait.

Thème général de la semaine: EDUCATION ET SENS SOCIAL.

6 mars — dimanche: Le SENS SOCIAL dans la vie religieuse.

"La jeunesse est sacrée à cause de ses périls". (Lacordaire) Elle constitue une ressource qui enrichit toute une société. D'où la nécessité de former une conscience droite chez nos jeunes, afin d'assurer leur vraie grandeur. (Lecture attentive du bulletin paroissial).

7 mars — lundi: Le SENS SOCIAL dans la vie des jeunes.

L'éducateur n'a pas le droit d'être un personnage quelconque: sa mission est des plus importantes puisque c'est lui qui marquera pour la vie, les âmes des jeunes

qui lui sont confiées.

3 h. 30 départ des élèves.

3 h. 45 dans la salle du couvent, cercle d'étude pour les titulaires du cours primaire.

Pause-café — A la chapelle: célébration de la parole pour le corps professoral.

8 mars — mardi: Le SENS SOCIAL dans l'épanouissement de la personne.

Au plan de la collaboration, tout homme peut apprendre, tout homme peut enseigner. Ces principes sont à la base de l'épanouissement de la personne et du devoir que chacun porte en soi de servir la société.

Super-causerie offert par la Commission scolaire à la salle du couvent, à 6 h. 30, pour tout le personnel enseignant. Propos sur le sens social, présentés par M. Georges Marion, directeur de l'école Thérèse-Martin, Joliette.

9 mars — mercredi: Le SENS SOCIAL dans la vie professionnelle.

"Apprendre à l'enfant que son

GAGNANTE A LA

## Lingerie AGATHE

La gagnante du tirage d'un vêtement de base pour le mois de janvier à la Lingerie Agathe est Mme Yves Bertrand, 874, rue Archambault, Joliette.

MERCI

## M. Adrien "Bidou" Taurangeau

réélu échevin de Ville des Laurentides remercie tous ceux qui lui ont donné leur vote ainsi que ceux qui ont contribué à sa réélection.

TEL. 835-2525

## Examen de la vue

## Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDI ET DIMANCHE APRES-MIDI

17, rue St-Gabriel

St-Gabriel de Brandon

## La vie à St-Gabriel

En communiquant vos nouvelles, comptes-rendus, photos à Mlle Rachel Laforge (tél. 835-4538 ou 4714), au Studio Champagne Fleuriste (tél. 835-7445), ou chez M. Marius Savoie (tél. 835-2562) ou auprès de Serge Dénomé, vous en ferez un événement pour toute votre Cité.

## Service d'Orientation des Foyers

Le 21 février dernier, après les exercices réguliers de la retraite presque tous les couples étaient présents à la rencontre dirigée par M. l'abbé André Beaucage. Ayant depuis sa jeunesse milité dans les associations, M. l'abbé avait toute l'expérience pour nous guider sur l'"Education sociale de nos enfants".

C'est notre responsabilité de parents de faire prendre conscience à nos enfants dans leur bas âge, que d'autres personnes vivent à côté d'eux dans la famille, à l'école, au travail et qu'elles ont besoin qu'on s'occupe d'elles. Un bon moyen de les initier à la sociabilité, est pour les parents d'être eux-mêmes sociables et de dialoguer franchement avec les enfants.

Nous remercions beaucoup M. l'abbé.

Le 28 février, Dr et Mme Donatien Leclerc, responsables

diocésains du S.O.F. et de Serena nous convainquent comment, à la suite d'une série de rencontres aussi riches pour nous, nous devons faire profiter les autres couples de notre entourage de nos convictions.

La prochaine rencontre est fixée au 8 mars prochain à l'Ecole Reine Marie 1 avec un couple M. et Mme Jean-Marc Foucault un religieux et une religieuse d'une équipe de catéchèse de Joliette. Sujet: Education au sens religieux de nos enfants.

Et le 14 mars à l'Ecole Reine Marie II, Mlle Anna-Maria Pigeon, psychologue viendra de Mtl rencontrer tous les couples du S.O.F. et des Equipes de Foyers pour traiter d'un problème très important: "L'Education affective et sexuelle de nos enfants". Nous espérons que tous les membres invités seront présents pour recevoir la lumière et fraterniser entre eux.

## Rencontre des Equipes de Foyers

Jeudi soir dernier, le 24 février, les responsables d'équipes de foyers ainsi que M. l'abbé Joly, rencontraient à St-Félix les représentants d'équipes des paroisses environnantes.

Après avoir réfléchi ensemble et échangé sur notre rôle de chrétien dans le monde par notre apostolat, nous nous sommes divisés en commissions. Là, nous avons réalisé combien L'Action Catholique Adulte fait

partie de notre vie familiale et sociale.

Ensuite nous avons vu le programme social de l'année: La Politique. Puis nous avons revu la façon de préparer nos réunions d'équipes.

Cette soirée passée dans une ambiance amicale s'est terminée autour d'une table garnie de bons petits plats.

Merci Saint-Félix.

Le 6 mars:

## Journée de spiritualité conjugale

Dimanche prochain aura lieu à l'Ecole Reine-Marie II la Journée de Spiritualité Conjugale. Tous les participants du Cours de préparation au mariage et tous les couples qui s'épouseront durant l'année sont cordialement invités à cette rencontre.

La journée commencera à 9 h. précises et se terminera vers 4 h. p.m. Un programme très

varié saura certainement vous intéresser. Il y aura différents exposés par M. l'abbé J.L. Pelletier de Joliette, explication de la cérémonie du mariage par l'aumônier, M. l'abbé André Beaucage, mariage "en blanc" messe dialoguée, banquet, etc. Ce sera l'occasion de discuter sur tous les sujets qui regardent la vie conjugale.

Nous comptons sur la présence de tous les couples.

Dimanche dernier avait lieu le 7e cours de la série. Nous félicitons et remercions sincèrement M. le Chanoine Yvan Melançon, économiste à l'Evêché de Joliette, pour son exposé fort pratique sur la législation religieuse du mariage.

(Comité S.P.M.)

## Ici et là à St-Gabriel A l'UCFR

Une autre intéressante rencontre des membres de l'U.C.F.R. avait lieu cette semaine soit le 21 février. Malgré le froid rigoureux, le comité d'accueil a eu l'agréable plaisir de recevoir 46 dames. Etant donné que ces dames venaient d'assister à l'exercice de la retraite, l'assemblée a dû commencer plus tard et le programme de la soirée a été un peu bousculé alors le conseil a jugé bon de dispenser l'assistance de l'étude mensuelle.

C'est avec une grande joie que nous accueillons de la charmante visite dans la personne de Mme Germain Durand qui par ses bons mots d'encouragements nous invite à continuer dans cette bonne voie.

Mme Durand, directrice de secteur a gentiment accepté notre invitation. Après une enquête sur la revue "Femmes rurales" menée par notre visiteuse, nous avons reçu ses directives sur les morceaux à confectionner pour l'Exposition. C'est de bonnes grâces qu'elle a répondu à nos questions. Sincères remerciements à Mme Durand.

Vient ensuite la partie technique et alors nous soufflons quelques mots sur notre démonstration d'art culinaire qui aura lieu le 16 mars. Lors de cette soirée, l'attribution d'un poêle électrique d'une valeur de \$300. aura lieu. Chacune de nos membres a reçu un certain nombre de billets qu'elles vendront ces jours-ci. Nous vous invitons fortement à encourager ces dames qui passeront chez vous sous peu.

La réalisation de cette soirée est dû à la collaboration de la maison J.-M. Comeau Ltée et la compagnie Westinghouse. Une invitation vous est lancée à vous toutes ménagères afin que vous vous rendiez en grand nombre à cette soirée sous les auspices de l'U.C.F.R. le 16 mars.

De nombreux prix de présence seront attribués. Qu'on se le dise!

La Secrétaire

## Partie de carte

C'est samedi le 5 mars qu'aura lieu la grande partie de cartes organisée par L'AMICALE DU COUVENT.

De nombreux et magnifiques prix sont en montre au Magasin Idéal 5-10-15. Nous invitons toute la population de St-Gabriel et des environs à venir se récréer tout en faisant une bonne oeuvre. Les recettes de cette soirée serviront à préparer les fêtes du Centenaire de l'arrivée des Rév. Soeurs Ste-Anne dans notre paroisse.

Bienvenue à tous.

## La discothèque

Amie, ton local est prêt depuis bientôt deux semaines, alors qu'attends-tu pour venir le visiter et y devenir membre. Invite tes amies afin qu'elles puissent profiter de l'occasion de s'amuser et nouer de nouvelles amitiés.

Ton local est ouvert tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h. à 10 h. au sous-sol de l'église.

A très bientôt.

G.B.

## L'U.C.F.R. de St-Michel remercie

Par la présente je me fais le porte-parole de tout le conseil du cercle des Fermières de St-Michel-des-Saints pour remercier tous les membres, leurs époux et amis de nous avoir encourager de leur présence lors de notre soirée-bingo.

Aussi des remerciements des plus chaleureux à l'équipe de Mme Arthur Beauséjour et Mme Benoît St-Georges qui se sont occupées à restaurer notre assistance à la fin de la soirée.

Merci également à Mme Ovide St-Georges qui avait pris le pli d'un vieux sexagénaire pour devenir notre invité mystère.

Je ne peux terminer sans adresser aussi de multiples mercis à M. Delisle, de Délisle et Fils de Joliette. Point d'attraction de notre soirée mensuelle qui a si bien su capter l'attention de toutes ces dames qui connaissaient plus ou moins leur machine à coudre.

Bonne chance Mesdames dans vos entreprises.

Mme M. Beauséjour, sec.-trés.

## Réunion de Secteur de la JEM

STE-EMELIE-DE-L'E., D.N.C. — Samedi dernier, 26 février, à l'école du Sacré-Coeur se tenait la réunion annuelle des chefs et capitaines de la J.E.M. Le secteur de Ste-Emélie comprenait 7 paroisses réunissaient les jeunes de St-Zénon, Ste-Béatrix, St-Alphonse, St-Côme, St-Jean-de-Matha et Ste-Emélie.

L'aumônier diocésain M. l'abbé Lasalle, les aumôniers de Ste-Béatrix, St-Côme et Ste-Emélie, S. Alfred-de-Jésus responsable nationale et plusieurs professeurs rehaussaient de leur présence cette réunion d'amitié.

Un programme varié nous a absorbés toute la journée. Un film intitulé "Dangereux baptême de l'air" les bons conseils de M. l'abbé Lasalle pour devenir bon capitaine et une messe communautaire à 11 h. ont occupé la première partie de la journée. Des agapes fraternelles, des jeux captivants et intéressants furent suivis de réunions d'équipes pour discuter de nos obligations de capitaines et d'équipiers vaillants. La plénière nous a révélé que nos jeunes sont capables de beaucoup car leurs réponses étaient spontanées et enrichissantes.

Nous avons apprécié les talents d'artistes en herbe dans les numéros surprises présentés par chaque paroisse.

Les bonnes paroles de notre aumônier local ont résumé le travail de la journée. Il nous fit connaître les besoins pressants de l'Action catholique et nous avons compris que nous préparions la relève de ce grand mouvement d'apostolat.

Nous parlerons longtemps de cette réunion qui a uni entre eux les jeunes des différents centres du secteur.

Le capitaine, un bâtisseur.

Les chefs

DECES:

Le 25 février décédait à sa demeure M. Narcisse Boucher âgé de 69 ans, 6 mois, époux de Yvon-

ne Tellier. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: M. et Mme Gaston Boucher d'Ontario, M. et Mme Gaëton Boucher (Paulette Aumont) de Montréal, Jocelyne, Marcel, Murielle et Jacques, son frère, M. Téléphore Boucher de St-Michel-des-Saints, une soeur, Mme Raoul Desrosiers (Marie-Louise) de Montréal autrefois de St-Félix. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Paul Séguin (Irène Tellier) de Montréal, M. et Mme Thomas Tellier (Cécile Poirier), M. et Mme Lucien Tellier, M. et Mme Antoine Bordeleau (Jeanne Tellier) tous de Montréal, MM. Georges et Hector Tellier de Ste-Emélie et plusieurs neveux et nièces. Nos condoléances.

RESULTATS DE LA SOIREE DES LOISIRS DU 19 FEV.:

Recettes brutes \$443.87, Dépenses \$193.03, Recettes nettes \$250.84. Grand merci aux organisateurs et à la population.

VOEUX:

Voeux de santé à M. Philippe Robillard ainsi qu'à Mme Roland Morissette de retour dans sa famille.

ACCIDENT EN SKI-DOO:

Sur la route de St-Zénon, un enfant s'en est tiré avec une jambe brisée. Appel sérieux à la prudence ne pas circuler sur les grandes routes ni sur les parterres.

## L'U.C.F.R. de Lanoraie et son no gagnant

C'est Mme André Rondeau de Lanoraie qui détenait le numéro chanceux 4186 lors du tirage du \$25. à notre partie de cartes le 26 février.

Cordial merci à toutes les personnes qui ont contribué à notre beau succès.

La secrétaire

## Collège Champagneur de Rawdon

### Examens d'admission au cours classique

#### Candidats:

élèves ayant fait une bonne 7e ou une 6e particulièrement réussie.

#### Dates d'examens:

Tous les dimanches de mars.

#### Heures:

1 h. 45 de l'après-midi.

N.B. Prière d'apporter le bulletin scolaire.

## On demande

### Opérateurs et ouvriers d'usine

La Compagnie Firestone a commencé l'embauchage du personnel requis pour son usine de Joliette. Les emplois offerts sont des plus avantageux.

Les exigences sont les suivantes:

âge: 20 à 30 ans;

bonne santé;

11e année ou l'équivalent;

dextérité manuelle;

aucune expérience requise;

résider à moins de 25 milles de Joliette.

Veuillez vous présenter SANS DELAI au

## Service National de Placement

389, RUE NOTRE-DAME

JOLIETTE

TEL. 756-1094

Ligue Régionale de Ballon-Panier

# Le Séminaire de Joliette termine en tête

Au cours des deux dernières semaines, le Séminaire de Joliette réussit à remporter 4 victoires consécutives pour devancer l'école St-Louis-de-France, de St-Jacques, par 2 points au classement.

Le 16 février, le Séminaire gagnait 49 à 12 à L'Assomption contre l'équipe du collège: Le 17, l'équipe de St-Jacques se rendait au Séminaire de Joliette perdre la rencontre qui aurait pu leur assurer le championnat au compte de 55 à 31. Mercredi, le 23 février, le collège de L'Assomption disputait sa dernière joute contre le Séminaire et subissait alors son troisième revers contre cette même équipe, par le compte de 59 à 25. Enfin le Séminaire de Joliette se méritait une autre victoire le 24 février en écrasant l'équipe de l'école Beaudry au compte de 94 à 15; dans cette même rencontre Claude Perreault du Séminaire réussissait à marquer à lui seul 45 points.

La troisième position du classement se décida samedi, le 28 au collège de L'Assomption. Les joueurs de L'Assomption déployèrent leur meilleure attaque de la saison et purent ainsi triompher de l'École Secondaire Beaudry au compte de 51 à 18.

Dans la semi-finale, série A, le Séminaire de Joliette sera opposé au collège de L'Assomption; tandis que l'école St-Louis-de-France de St-Jacques et l'école Secondaire Beaudry se disputeront les honneurs de la série B dans deux joutes au total des points.

**Classement final:**

	G	P	N	PP	PC	To.
Joliette	8	1	0	406	155	16
St-Jacques	7	2	0	331	202	14
L'Assomp.	2	6	1	227	308	5
E. Beaudry	0	6	1	90	324	1

L'École St-Guillaume de L'Épiphanie dut se retirer de la ligue le 15 février par suite de l'incendie du gymnase de l'école.

**Les compteurs:**

Claude Perreault, Joliette	185
J.-Claude Breault, Joliette	72
Y. Beauregard, L'Assomption	69
Michel Faust, St-Jacques	62
René Pauzé, St-Jacques	55
Normand Lapointe, St-Jacques	54
Michel Venne, St-Jacques	52
Jean-Yves Cloutier, Séminaire	48
Daniel Beauséjour, Joliette	44
Serge Boulard, St-Jacques	38
Richard Lasalle, St-Jacques	35
Julien Gariépy, L'Assomption	29
Richard Riopel, St-Jacques	26
Mathieu Proulx, L'Assomption	25
Mario Authier, L'Assomption	23
Normand Loiseau, Beaudry	23
Richard Dupuis, L'Assomption	22

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

## "La dactylographie"

(en 10 leçons ou 25 heures)  
(par Wilfrid Lebel)

Oui, voici enfin la méthode de dactylographie la plus simple qui soit. Elle vous permet d'apprendre à écrire à la machine en dix leçons et 25 heures de pratique seulement!

L'auteur de "La Dactylographie" a préparé ce manuel en tenant compte de la méthode, de la technique et des exercices propres à la dactylographie. Le résultat de plusieurs années de travail lui ont permis de mettre au point la nouvelle technique qu'il propose aux débutants. A une époque où la rapidité est la nécessité principale et la note dominante de ce qui s'opère partout, l'auteur maintient dans le vent la débutante aussi bien que le débutant par la simplicité de la méthode. Oui, les leçons contenues dans cet ouvrage ont été simplifiées au maximum. Elles permettront au lecteur d'accéder à une meilleure situation. Wilfrid Lebel est fort bien connu dans le domaine du secrétariat. En effet, il est l'auteur de "La/Le Secrétaire Bilingue" et du "Vocabulaire des Affaires" (bilingue) deux ouvrages publiés chez le même éditeur.

"La dactylographie" qui a 160 pages est abondamment illustré. Il est en vente partout à \$2.00 ou à l'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE — 1130 est, de la Gauchetière — Montréal. (523-1600).

Plus de 70 pays ont annoncé leur participation à l'Expo. On s'attend à un total de 80.

Jusqu'au 31 juillet prochain, les passeports de l'Expo coûteront \$1.80 pour un jour, \$6.50 pour sept jours consécutifs et \$29 pour la saison. Plus tard, les prix augmenteront.

Un journal qui veut parler de capacité, écrit d'un magistrat: —Sa grande rapacité avait été remarquée dès son arrivée parmi nous.

**Pourquoi  
PAYER PLUS CHER  
quand  
L'Action POPULAIRE  
vous offre  
PLUS DE NOUVELLES  
que tout autre  
dans la région**



CHAMPIONS DE COURSES EN TRAINAUX-MOBILES

Deux résidents de Ste-Agathe des Monts ont remporté les honneurs de la course d'auto-neige, classe 14.5 modifiée, lors des courses organisées dimanche dernier par Normand Roy Marine, à Joliette. On voit ici (photo du haut) Mme et M. Raymond Richard, qui s'est classé deuxième, et Mme et M. Richard Roy, le grand champion de l'épreuve.

Mme Emilien Grégoire, à droite de la photo, ci-contre, s'est distinguée chez les dames en remportant les honneurs de la compétition. Elle pose ici avec Mme "Plâtre" qui a reçu un prix de consolation... dans les circonstances et son joyeux époux, M. Maurice Généreux.



M. TOASTER DE FEVRIER 1966

Le Dr Jacques-R. Perrault, dentiste bien connu dans la région, s'est mérité le titre de Toastmaster du mois de février 66. Titre envié au club car il n'est pas simplement décerné au hasard mais mérité par le Toastmaster le plus en évidence durant le mois. Des points sont accumulés à chaque scoper selon la fonction du membre. Chaque fonction mérite quelques points selon son importance. Celui qui en cumule le plus, avec plus de succès, est vainqueur. Toastmaster Jacques méritait bien cet honneur car si quelqu'un s'est dévoué pour la cause du club durant le dernier mois Jacques est bien celui-là. A peine élu vice-président éducationnel il s'attaqua à dénigrer les faiblesses dans le rouage actuel du club et prit les moyens pour les corriger. La tâche était grande car il prit la tête d'un jeune comité exécutif qui avait tout à apprendre et qui manquait de directive vu que le nouveau président prenait ses vacances annuelles durant la même période. Il a relevé le défi et a gagné. Les semaines qui suivront sauront confirmer la valeur de son travail. Chapeau bas devant un grand Toastmaster et félicitations au Dr Jacques R. Perrault.

## Quelle sera "La famille du camping 66"?

Les familles qui, depuis quelques années, ont choisi le camping comme mode de vacances d'été et qui sont désireuses de poser leur candidature au titre de "Famille du Camping '66", sont priées de faire la demande de la formule d'inscription à:

Expo "Camping et Famille"  
4265, avenue Papineau  
Montréal 34, Québec

Ce concours si populaire parmi les amateurs de la vie de plein air se prolongera jusqu'au 21 mars prochain. La famille qui sera choisie par un jury d'experts, apportera son concours à la célèbre exposition "Camping et Famille". Elle sera honorée d'une façon spéciale et recevra de nombreux cadeaux. On sait que le prochain Salon "Camping et Famille" se déroulera au Centre Paul Sauvé du 22 avril au 1er mai. Que l'on s'empresse de demander la formule d'inscription à Expo "Camping et Famille", 4265 Papineau, Montréal.

**\$3000?** OBTENEZ LE **GRAND O.K!**

Factures impayées? Comptes à paiements différés? Lourdes dépenses? Liquidez tout cela avec l'argent de Beneficial! Pour les paiements, c'est vous qui choisissez les conditions et le montant. Obtenez le GRAND O.K. de Beneficial! Un coup de téléphone vous en donnera la preuve!

**Beneficial**  
FINANCE CO. OF CANADA

518 RUE MANSEAU, JOLIETTE  
Voisin du Marché Dominion • Tél.: 753-7448  
Ouvert le soir rendez-vous — Téléphonnez pour heures du soir

# Le Sainte-Julienne passe en semi-finale

## Crabtree et le Christ-Roi sont en avant

Le Ste-Julienne, après une léthargie en fin de saison qui a failli laisser le club hors des éliminatoires, a causé une certaine surprise en éliminant les Bisons-Kiwanis 3 parties à une dans la série quart de finale. Après avoir perdu 7-6, jeudi soir dernier, le Ste-Julienne a gagné 7-5, dimanche après-midi, pour s'assurer les honneurs de la série et passer à la semi-finale.

Dans l'autre série quart de finale, le Séminaire

l'a emporté 2-1 sur le Richelieu-Crabtree pour prolonger la série qui se poursuivra jeudi soir, à 7 h. 30. Si une cinquième joute est nécessaire, Crabtree menant actuellement 2-1 dans la série, elle sera disputée dimanche après-midi, à 3 h. 30.

Dimanche après-midi, les Loisirs Christ-Roi ont disposé des Jets de St-Paul l'Ermitte 9-5 pour prendre l'avance deux parties à une dans la série qui se poursuivra à une heure et demie dimanche prochain.

### Ste-Julienne 6 Bisons-Kiwanis 7

Un but de Jean Forest, son troisième de la partie, 18 secondes avant la fin du match, a permis aux Bisons-Kiwanis de remporter une victoire dans la série quart de finale contre le Ste-Julienne, jeudi soir dernier.

Guy St-Martin, Raymond St-Jean, Jean-Pierre Sicard et Jean White ont marqué les autres buts des gagnants.

Pour le Ste-Julienne, qui manquait une excellente occasion de blanchir ses rivaux pour passer à la semi-finale, Pierre Breault a compté deux fois; Jacques Desrochers, Rémi Beauchamp, Alain Tinkler et Jean-Marc Wolfe ont réussi les autres.

### Crabtree 1 Séminaire 2

Il a fallu 23 secondes de jeu supplémentaire à Michel Forest pour assurer une première victoire au Séminaire contre les Castors de Crabtree. Maurice Piette avait égalé le compte à la fin de la troisième période.

Le Richelieu-Crabtree menait le bal depuis le début de la joute grâce à un but de Raymond Gauthier.

Les Castors, qui mènent 2 parties à une dans la série, ont subi une lourde perte quand Gaëtan Rivest s'est fracturé une jambe au milieu de la troisième période. Le jeu défensif des Castors s'est ressenti de l'absence de Rivest.

### St-Paul l'Ermitte 5 Christ-Roi 9

Les Loisirs du Christ-Roi ont remporté une deuxième victoire d'affilée en disposant des Jets de St-Paul l'Ermitte 9-5, dimanche après-midi. Les Loisirs mènent par deux victoires à une dans la série de 4 de 7.

La joute a présenté du jeu ouvert et dénué de toute rudesse. Roger Ducharme a marqué deux buts. Les autres compteurs des gagnants ont été Pierre Sénécal, Michel Desmarais, Serge Durand, Gérald Plouffe, Gaëtan

Asselin, Alain Richard et André Tellier.

Pour les Jets, les buts sont allés à Jean Morin, Denis Tardif, Gaëtan Archambault, Raymond Benoit et Réal Goyette.

### Kiwanis 3 Ste-Julienne 7

Dans une joute marquée de plusieurs scènes disgracieuses, le club Ste-Julienne, grâce à l'attaque dévastatrice du trio Beauchamp - Breault - Tinkler, a éliminé les Bisons Kiwanis au compte de 7 à 3, dans la deuxième joute, dimanche après-midi.

Alain Tinkler a été la grande vedette du triomphe des siens avec le tour du chapeau, en plus d'amasser trois passes. Rémi Beauchamp a marqué un but et fourni trois passes, alors que

Pierre Breault a enfilé deux buts et réussi deux passes. Jacques Desrochers a récolté l'autre but. Desrochers a joué une partie colossale à la défensive.

Les Bisons-Kiwanis, favoris pour passer en finale, ont difficilement accepté l'échec. Jean White a marqué deux buts et Yvon Ethier a réussi l'autre.

### Prochaines rencontres

Jeudi, 3 mars  
7 h. 30 Séminaire vs Crabtree  
9 h. 30:

Christ-Roi vs St-Paul l'Ermitte  
Dimanche, 6 mars  
1 h. 30:

St-Paul l'Ermitte vs Christ-Roi  
3 h. 30: 5e joute de la série quart de finale Séminaire vs Crabtree ou première joute de la série semi-finale B.

## Gros plan sur les trucages cinématographiques

Le cinématographe ne nous permet pas de voir et d'entendre seulement ce qui existe, mais aussi ce qui n'existe pas. Les scénarios indiquent souvent des actions qu'il est tout à fait impossible d'accomplir dans la vie réelle. Le metteur en scène et l'opérateur deviennent alors de véritables créateurs d'un monde imaginaire.

Voyez ce jeune premier: bouillant d'ardeur, il s'élance au travers d'une vitre! Comment ne s'est-il pas blessé? — Les carreaux étaient en résine synthétique.

Les balles sifflent et vont frapper les murs... Ne nous effrayons pas: ce sont simplement des boulettes en matière plastique remplies de poussière et lancées avec une fronde placée derrière la caméra.

Le valeureux policier reçoit un projectile meurtrier et s'abat, le front ensanglanté. Rassurez-vous! Un oeuf de saumon a simplement été projeté avec un sarcabane sur le front de

l'acteur, où il s'est écrasé; l'artiste tient dans sa main une capsule malléable: il porte la main à son front; le liquide de la capsule se répand et donne, sur l'écran, l'apparence du sang.

Malheureux soutien! Le voilà couvert de sueur! Ne nous apitoyons pas trop ici non plus: cette sueur artificielle est formée de fines gouttes d'huile minérale pulvérisée, ou de gouttelettes d'eau projetées sur le corps enduit de graisse.

Dans le "saloon", les tables, les chaises, brandies par les combattants, se brisent avec fracas, tandis que les bouteilles s'abattent sur les crânes, d'où le sang jaillit. Mais le bois de balsa, léger et friable, se brise sans causer la moindre contusion; quant aux bouteilles, elles sont en plâtre fin et remplies de jus de tomate.

Le jeune homme se rase dans son cabinet de toilette... Pensez-vous qu'il puisse utiliser du savon à barbe dont la mousse sé-

(A suivre à la page 7)

## Ce qui s'est passé en 1965 au service de la Récréation

Les citoyens de Joliette se doivent de savoir ce qui s'est passé au service de la récréation de la cité de Joliette et c'est pourquoi j'apporte aujourd'hui à l'attention de la population les réalisations de notre service durant l'année 1965.

Je dois vous dire en premier lieu que le service est divisé en deux parties. Le service des parcs s'occupe de l'ORNEMENTATION. Cette section voit à la plantation de nouveaux arbres tant chez les particuliers que sur les terrains de la cité, et à la pépinière que nous développons depuis quelques années. Cette section s'occupe également des fleurs, des terrains gazonnés, des plates-bandes, de l'émondage des arbres etc. C'est de ce département que relève le traitement des ormes contre la maladie Hollandaise et ceci tant chez les particuliers que sur les terrains de la cité. C'est un département qui collabore étroitement avec le service de l'électricité et de la Voirie municipale. Ce département est équipé afin de prévoir les différentes épidémies qui sévissent dans les arbres à certaines périodes de l'année et c'est ainsi que l'été dernier ils ont été tenus très occupés avec l'épidémie de chenilles que nous avons eu à Joliette. C'est également le même département qui s'occupe des décorations de Noël, de l'entretien des parcs locaux et de St-Jean-Bosco et Maria Goretti. Quatre hommes sont affectés à ce travail qui contribue à orner notre cité qui se classe avantageusement parmi les plus belles de la province.

L'autre branche de notre service s'occupe directement de la récréation, et c'est elle qui voit à la bonne marche de l'aréna municipal, du stade de baseball, des différents parcs, des terrains de jeux et de tout ce qui concerne l'organisation des loisirs dans la cité de Joliette. Cette branche collabore également avec les organismes existants de loisirs, telle que le service de la récréation à la régionale Lanaudière, avec les organismes de loisirs paroissiaux qui en font la demande, ainsi qu'avec les organisations de loisirs des compagnies qui également en font la demande. En ce qui concerne l'aréna, le service a organisé pour la première fois une Exposition de Camping et de Vie en plein air, ainsi qu'un tournoi Pee-Wee qui groupait 24 équipes venant de l'extérieur qui a contribué à faire connaître notre cité davantage à travers la province. Ces jeunes étaient nourris et logés par l'organisation du service de la récréation et la collaboration des citoyens de Joliette. Le hockey mineur est organisé à Joliette par le service et groupe actuellement 18 équipes comprenant près de 300 joueurs affiliés. Cette année ce même tournoi se répétera le mois prochain et un autre de calibre supérieur viendra s'y greffer, soit celui des bantam, qui groupera lui aussi un bon nombre de clubs venant de toutes les parties de la province. En ce qui concerne le hockey Junior c'est le service de la Récréation qui après dissolution de la ligue Centrale, a vu à regrouper les effectifs, soit les clubs et les responsables qui maintenant opèrent avec leur autonomie entière les jeudis et dimanche à l'aréna local. Deux ligues de ballon-balai opèrent également à l'aréna les lundis et mercredis et représentent des maisons d'affaires de Joliette. Ces ligues ont également leur entière autonomie. Le nouveau sport de la

crosse se pratiqua l'été dernier et près d'une trentaine de personnes aguerries à ce sport sont exieuses de recommencer à pratiquer et à former, si possible dès cette année une ligue de Crosse.

L'achat par la cité des terrains de Jeux St-Jean Bosco et Maria Goretti a donné un air nouveau à notre service et dès le début de l'hiver l'on a constaté que ces terrains pouvaient être opérés 12 mois par année et c'est ainsi que l'on a vu naître le Centre d'hiver Bosco, pour les adeptes de ski, de traînes sauvages, de patinage, et d'autos-neige. En quelques semaines ce nouveau Centre est devenu le rendez-vous de nombreuses familles de Joliette qui s'y rendent sans que cela leur en coûte un sou car c'est un service que la cité de Joliette met à la disposition de la population. A une autre période de l'année le terrain de Maria Goretti devient un site idéal de camping et plusieurs s'y sont rendus l'an dernier. D'autres activités virent le jour à Maria Goretti telle que la cabane à sucre miniature où les enfants qui y étaient transportés par le service apprennent le fonctionnement d'une érablière. Cela fait partie des loisirs éducatifs mis de l'avant par le service de la récréation de Joliette. Aussi une piste et pelouse fut aménagée au même endroit et nos athlètes purent enfin s'entraîner. Une collaboration étroite avec la Commission Scolaire Régionale Lanaudière et son service de récréation fut établie et c'est ainsi que le service local put se servir des écoles Barthélemy-Joliette et Thérèse-Martin le samedi afin d'y donner des cours d'arts plastiques subventionnés par le gouvernement provincial et ces cours pour la première année groupait 80 participants.

A ces endroits l'on a également organisé du ballon-paquet, du ballon-volant, du badminton, du shuffleboard etc., pour les 13-18 sous la surveillance de moniteurs. A Thérèse-Martin pour la première fois à Joliette des cours d'athlétisme furent donnés avec les résultats que l'on connaît.

Le service de la récréation de la cité a également organisé les terrains de jeux durant huit semaines de l'été dernier et l'on enrégistra à un seul terrain soit celui de bosco une moyenne de 400 enfants par jour et au point culminant de l'été l'on y voyait parfois plus de 800 enfants. A ces terrains, les enfants sont transportés gratuitement par le service et y passent toute la journée sous la surveillance de moniteurs expérimentés. Une section d'adolescentes et une autre d'adolescents furent fondées à ces endroits et les garçons ne tardèrent pas à y construire un village de chaume qui put y abriter différents groupes qui y passèrent de nombreuses nuits avec leurs moniteurs et monitrices. Au programme des événements spéciaux l'on retrouvait le TOUR CYCLISTE, LA JOURNÉE DES PARENTS, L'EXPOSITION DE CHIENS ET CHATS etc. Les parcs locaux furent convertis en terrains de jeux pour la période d'été et l'on y retrouve les plus jeunes qui ne peuvent se rendre à Bosco sous la surveillance de moniteurs et monitrices. Plusieurs excursions en dehors de la ville sont organisées pour les différents groupes. Le parc Renaud devint le lieu de rendez-vous de la jeunesse Joliettaise qui s'y rendit

(A suivre à la page 12)



DINER ETUDIANT A L'ECOLE SECONDAIRE ST-VIATEUR

Les autorités responsables de l'éducation ont été invitées au dîner étudiant, tenu jeudi dernier, à l'École secondaire St-Viateur. A la table d'honneur M. Albert Lussier, directeur des études, le chanoine Aurélien Breault, curé de la Cathédrale,

le Me Claude-Edouard Héту, président de la Commission scolaire, M. Antonio Montambault, commissaire, et Mme Suzanne Piuze, présidente de la J.E.C.

# Bonspiel invitation mixte de Joliette, le 18 mars

Le grand événement de la saison au curling, le bonspiel invitation mixte de Joliette, sera disputé du 18 au 26 mars prochain, sur les glaces du club local.

Les organisateurs ont déjà reçu des inscriptions de Cap de la Madeleine, Shawinigan - Sud, club Lavolette de Trois-Rivières et plusieurs autres clubs de l'extérieur sont attendus.

Il n'est pas nécessaire de faire partie du club local pour participer au bonspiel invitation. Des équipes peuvent se former pour représenter des industries de la région. Et c'est pour cela qu'on s'est demandé pourquoi des curlers de la Cie Scott de Crabtree ont pratiqué à Joliette en fin de semaine dernière.

De magnifiques prix seront offerts pour ce bonspiel d'importance.

Les intéressés sont invités à former leurs équipes et à s'inscrire au bonspiel mixte de Joliette. Le réveil du curling cette saison laisse présager un succès retentissant pour cet événement.

Pour l'inscription on peut communiquer au Club de Curling de Joliette, à 753-7459, avec M. Georges Leroux ou M. Dan Hansen.

## Les Castors champions de la Ligue Montcalm

Les Castors de Crabtree ont remporté le championnat de la Ligue Montcalm de justesse. Ils ont terminé sur un pied d'égalité avec les As de St-Jacques dans le nombre de victoires mais le nombre de buts comptés au cours de la saison leur assure le trophée.

Le St-Liguori a terminé en troisième place. Cela lui vaudra le redoutable honneur de rencontrer les champions du circuit dans la semi-finale "A". Le club Rawdon, dont la position dans les séries était assurée, n'a pas montré un grand esprit sportif dans les dernières joutes où ils n'ont aligné que cinq joueurs. Rawdon jouera contre le St-Jacques dans la semi-finale "B".

Ces séries seront de trois parties de cinq et toutes les joutes seront présentées à l'Arena de Joliette. Le poste de radio local fera l'annonce de chaque joute.

Jacques Amyot, grâce à une poussée dans les dernières joutes, s'est assuré le trophée du

meilleur compteur de la ligue avec deux points d'avance sur Jean Gagnon. Gagnon a été le meilleur compteur de francs buts avec 22; Clément Martel a été le champion passeur ayant fourni 26 assistances.

### CLASSEMENT FINAL

	G	P	N	P
Crabtree	11	3	1	23
St-Jacques	11	3	1	23
St-Liguori	9	5	1	19
Rawdon	4	8	3	11
St-Roch	3	10	2	8
St-Esprit	2	11	2	6

### LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
J. Amyot	20	24	44
J. Gagnon	22	20	42
C. Martel	12	26	38
J. Sincerny	13	19	32
G. Marsolais	16	14	30
G. Gagnon	12	13	25
P. Gagnon	7	16	23
P. Laojeunesse	8	15	23

## Ce qui s'est passé...

(Suite de la page 7)

danser au son de la musique fourni par la nouvelle unité mobile du service de la récréation et cette même voiture servait tout au long de la semaine à semer la joie dans les parcs et terrains de jeux de Joliette.

Le stade de baseball est aussi sous la tutelle du service de la récréation et l'on remarquera que l'an dernier une des estrades a été complètement rénovée et peinturée, et tout ceci a été fait sans coût additionnel si ce n'est de la peinture et du bois, car ce sont les employés duservice qui ont fait ces réparations eux-mêmes et ils continueront cette année selon un programme tracé par le service. Des équipes de fastball représentant des maisons d'affaires de Joliette y opèrent deux ligues. Ces dernières possèdent leur entière autonomie. Un club représentant Joliette au baseball y a joué ces parties durant la dernière saison. Ce même endroit sert également aux ébats des ligues de football du service de la récréation. La ligue Pee-Wee compte 4 clubs ainsi que le Bantam et cette année une troisième ligue de catégorie Midget, vient s'y greffer afin de permettre aux joueurs qui graduent de continuer à

## Dans le détail de l'A.H.M.Q.

### Joliette pee wee et bantam gagnent

Les clubs représentant Joliette dans les séries de détail de l'Association du hockey mineur du Québec l'ont emporté samedi à Montréal dans les catégories pee wee et bantam.

Chez les pee wee, Carlo Blanchard a marqué deux buts, René Dauphin et André Goulet ont réussi un but et une passe chacun pour permettre aux Joliettains de l'emporter 4 à - sur Rosemère.

Dans la catégorie Bantam, Joliette jouait contre Rosemère et a gagné 4 à 3 Serge Ricard, Michel Charette, René Lefrançois et Alain Beaudry ont compté pour Joliette.

jouer leur sport favori. Ce même stade a servi pour les fêtes de la St-Jean, pour les Olympiades régionales et pour d'autres activités telle que la venue du Club Molson, etc.

Pour la deuxième année le service a organisé un Bal de Coton qui est devenu un événement annuel et aussi pour la première fois des joutes de quilles furent organisées par le service ainsi que des joutes de curling. Nous avons également opéré le Centre de Loisirs de janvier à juin et tout spécialement les cours de natation y furent en grande demande nous forçant à refuser des entrées.

Voilà donc les réalisations du service de la récréation de la cité de Joliette pour 1965 et tout ceci n'aurait pu se réaliser sans la compréhension des membres du Conseil, des membres de la Commission Sportive, des moniteurs et monitrices, spécialistes, régisseur et autres que je remercie ici publiquement. Je remercie aussi les journalistes et la radio pour la publicité indispensable qu'ils ont faite pour nous au cours de l'année afin de faire progresser nos activités qui devinrent des succès qui dépassent même mes prévisions.

A tous merci et continuez de l'avant.

Paul Gendron, Directeur,  
Comm. Sportive de Joliette



### Pour admirer Monseigneur de Laval

Quand la mort vint prendre Monseigneur de Laval, après un demi-siècle en terre canadienne, on reconnut en lui la vigie qui avait su guider à bon port l'Eglise naissante du Canada, édifiée et fécondée par ses éminentes vertus.

Pendant les vingt dernières années de sa vie, il s'était retiré au séminaire. C'est là qu'il vivait dans la plus grande humilité; c'est là qu'il continua de purifier son âme par la prière et la mortification, et de la préparer pour le Ciel.

Ce n'est pas tant la figure altière du premier évêque d'un vaste continent qu'il nous faut vénérer, que le saint homme qui sut se détacher petit à petit de lui-même et de tout ce qui lui était cher. Voyons sa vie dans son ensemble et avec son couronnement, comme celle de saint Pierre. Jugeons son oeuvre à la lumière de son époque. Nous admirerons Monseigneur de Laval sans réserve.

Le Comité des Fondateurs  
de l'Eglise du Canada,  
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

## Cinq jeunes de Lanoraie dans l'équipe d'étoiles

Nous tenons à féliciter Roland Arpin et André Hervieux, deux jeunes sportifs de Lanoraie qui, malgré leurs occupations, ont sacrifié de leur temps et de leur argent pour inscrire une équipe de calibre midget dans une ligue régionale. Cette équipe a joué toutes ces parties à l'Arena de Joliette.

Cette équipe a réussi malgré un mauvais début de saison à classer cinq de ses joueurs dans le

tournoi provincial. Les joueurs choisis sont: les gardien de buts Bob Bilodeau, et les joueurs d'avant Ronie Demers, Michel Cuerrier, Phil. Bilodeau, Guy Champagne.

Nous demandons à la population de Lanoraie d'appuyer ces deux gars qui cherchent à former, par le sport, nos hommes de demain qui sauront encaisser une défaite et remporter une victoire.

### Collection de coquilles

Rares sont les journaux débarrassés de toutes coquilles. En voici une collection recueillie par "Juvénal", dans les propos du Père Duchêne. Un député qui veut parler des céréales, se met à dire au Palais-Bourbon:

—La récolte des scélérats a été fructueuse cette année.

Un pisse-copie qui veut parler de calotte trouve dans son papier cette phrase abominable:

—Alors, le curé ôta sa culotte.

Le mot brailé à la place de brillé, ça donne dans la nécrologie d'un grand avocat:

—Il a brailé pendant vingt-cinq ans.



### L'Union Musicale se prépare pour l'Expo 67

L'Union musicale de Joliette vient de consacrer ses quatre dernières répétitions hebdomadaires à un travail spécial d'adaptation pour des enregistrements sur ruban magnétique qu'elle devra envoyer à la Commission de l'Expo 67 et au poste CJLM.

Enregistrer de la musique de fanfare interprétée par un groupe de 42 instrumentistes amateurs

n'est pas une tâche facile. Il faut tout d'abord assurer la présence complète des interprètes à la même séance d'enregistrement, afin d'assurer l'instrumentation nécessaire à un rendement honnête.

La collaboration bénévole du Centre de loisirs Joliette Inc. a permis à nos musiciens de réaliser ces enregistrements sur la scène de la salle académique du

Séminaire, endroit qui s'est révélé le plus approprié.

Le poste local de radio CJLM fera très bientôt passer sur ses ondes les premiers essais de nos instrumentistes joliettains. Nous l'en remercions chaleureusement.

Sur la photo, au aperçoit une partie du groupe musical joliettain en répétition sur la plateau de la salle académique.

## Hockey mineur

### LIGUE PEE WEE

**Castors 5, Bombardiers 0**  
André Laroche a marqué deux buts; Gilles Petrin, un but et une passe; Claude Bertrand, un but; André Ladouceur, 2 passes.

**Braves 3, As 2**  
François Guilbault a marqué deux buts pour les Braves et Bernard Morin a réussi l'autre; René Dauphin a fourni 3 passes. André Goulet a obtenu les deux buts des As.

### LIGUE BANTAM

**Carillon 9, Marquis 0**  
Serge Rocha a dominé la joute avec 4 buts et 2 passes; Pierre Blanchard, 2 buts et 2 passes; Bruno Dufresne, 2 buts; Jacques Camirand, 1 but et 2 passes.

**Ducs 5, Eperviers 2**  
Michel Charette a obtenu deux buts pour les Ducs; Claude Lemire, un but et deux passes; Gaétan Poirier et René Lefrançois, un but chacun. Vincent Ethier et Michel Coderre ont scoré pour les perdants, Alain Beaudry obtenant des assistances sur les deux buts des siens.

### LIGUE MIDGET

**Tigres 3, Bombardiers 1**  
Daniel Desmarais a eu deux buts pour les Tigres et Daniel Olivier a marqué l'autre; deux passes pour Raynald Lavallée. Pierre Durand et André Forget ont compté pour les perdants.

**Tigres 8, Lions 0**  
Normand Lapointe, 4 buts; les autres compteurs: Daniel Olivier, André Nadeau, Gaston Allard, Raynald Lavallée; Michel Venne a fourni deux passes.

**Vampires 3, Bombardiers 2**  
J.-M. Giguère, Guy Champagne, Michel Guerrier ont compté pour les gagnants.

### LIGUE JUVENILE

**Royaux 3, St-Jean-Baptiste 2**  
Luc Lévesque a obtenu deux buts pour les Royaux; l'autre a été réussi par Pierre Perreault. Michel Campeau et Fernand Germain ont marqué les buts de St-Jean-Baptiste.

**St-Jean-Baptiste 6, As 2**  
René Thiffault, deux buts et 2 passes; Fernand Germain, André St-Germain, Normand Bastien et Mario Forget ont compté. Luc Venne et Robert Prud'homme ont marqué les buts des As.

### EXHIBITION BANTAM

**St-Gabriel 2, Joliette 5**  
Joliette a battu St-Gabriel dans une partie d'exhibition de calibre bantam. Michel Charette a brillé pour Joliette avec deux buts et deux passes; Claude Lemire a obtenu un but et une passe et Alain Beaudry, un but.

ANNONCER  
RÉGULIÈREMENT DANS  
**L'Action POPULAIRE**  
C'EST PROFITER DU  
JOURNAL QUI ENTRE DANS  
LE PLUS DE MAISONS  
DE LA REGION

# Une équipe ontarienne au Tournoi "Marcel Bonin"

## Les pompiers s'occuperont du logement

L'Association des pompiers de Joliette a accepté de se charger du comité du logement lors des tournois de hockey mineur qui se dérouleront à Joliette du 30 mars au 3 avril et du 7 avril au 10 avril.

Plusieurs jeunes venant de l'extérieur devront coucher à Joliette au moins une nuit. L'Association des pompiers, dont M. Robert Rivest est président, a accepté de s'occuper du logement de ces jeunes en visite à Joliette.

Les personnes qui voudraient louer un ou deux jeunes pour une nuit peuvent communiquer aux numéros de téléphone suivant: 756-4259 ou 756-1655 pour obtenir les renseignements nécessaires.

Les familles qui ont reçu ces jeunes l'an dernier ont connu une belle expérience et désirent, cette année encore, leur rendre le même service qui fait plaisir.

Les organisateurs du tournoi désirent d'avance remercier ceux qui collaboreront avec l'Association des pompiers pour héberger les jeunes visiteurs.

Une équipe ontarienne, venant d'Alexandria, a demandé son inscription dans le tournoi bantam "Marcel Bonin" qui se déroulera à l'Arena de Joliette du 7 au 10 avril prochain. Ce tournoi groupera des équipes de Beauharnois, Montréal, Sorel, et autres qui sont en pourparlers avec le service de la Récréation de Joliette, qui organise les tournois de hockey mineur de fin de saison.

Dans la catégorie pee wee, le tournoi, qui se tiendra pour une deuxième année de suite, attirera le club Optimiste de Grand-Mère, les Red Wings de Verdun, le St-Jérôme, Loisirs Notre-Dame de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Ville St-Laurent, Pont-Rouge et Optimiste de Joliette, pour ne nommer que les équipes inscrites jusqu'ici.

C'est donc dire que les deux tournois de hockey mineur s'annoncent formidables et il sera intéressant de surveiller nos futures vedettes professionnelles sur la patinoire de l'Arena de Joliette.

Le succès remporté l'an dernier devrait se continuer pour soutenir le bon renom sportif de notre ville. Les organisateurs entendent ne rien ménager pour bien recevoir les clubs étrangers qui se rendront ici pour la circonstance. Ils comptent aussi sur la collaboration de la population.

## Quilles

### LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

7 h. 30 p.m. — Classement

Roger Coutu, mercerie	121 pts
Farbstein et Rickel	101 pts
Pharmacie Laporte	100 pts
A. Robitaille, draperie	92 pts
Centre de peinture Labelle	84 pts
Station BP Généreux	79 pts
Château Windsor	70 pts
Texaco Chaput-Frêchette	54 pts
Plus haut simple de la semaine: Gisèle Charbonneau, 176; Gilles Masson, 202. Plus haut triple de la semaine: Gisèle Charbonneau, 494; Gilles Masson, 568.	
Plus haut simple de la saison: Gisèle Charbonneau, 207; Gilles Masson, 250. Plus haut triple de la saison: Normande Valois, 498; Gilles Masson, 647.	

9 h. 30 p.m. — Classement

Marché des Aub. Rich.	102 pts
Restaurant Kambo	93 pts
Garage P.-E. Savignac	92 pts
Yvon Richard, bijoutier	90 pts
Marie-Josée	87 pts
Marion TV	86 pts
Labatt 50	77 pts
Station Perreault Frère	73 pts
Plus haut simple de la semaine: Pierrette Latour, 190; Gilles Latour, 164. Plus haut triple de la semaine: Madeleine Robitaille, 425; Marcel Moreau, 429.	
Plus haut simple de la saison: Carmen Robillard, 218; André Chaput, 230. Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beupied, 508; André Chaput, 551.	

## Ligue de ballon-balai de Joliette

# Début des éliminatoires lundi

## Jean-Claude Gauvreau champion compteur

Les éliminatoires débuteront lundi soir prochain dans la Ligue de ballon-balai de Joliette. Dans la semi-finale "A", les Pionniers de Labatt recevront la visite des Alouettes de Dow. Dans la semi-finale "B", les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis rencontreront les Rapides du Coq Doré.

Jean-Claude Gauvreau a remporté le championnat des compteurs en totalisant 23 points, grâce à 13 buts et 10 assistances. Il devance Michel Roy par trois points. Michel Beaudry a été le meilleur passeur du circuit Héroux avec 12 aides à son crédit.

Dans la dernière soirée de ballon-balai, les Pionniers ont terminé en beauté avec une victoire de 4 à 1 sur les Alouettes de Dow.

Les Cardinaux ont blanchi les Loisirs St-Pierre 4-0 dans une partie qui ne signifiait plus rien mais où les deux équipes ont joué avec vigueur.

Gaston Racette des Cardinaux a été le meilleur gardien de buts, n'ayant été déjoué que 15 fois.

### CLASSEMENT FINAL

	G	P	N	Pp	Pc	P
Pionniers	12	2	6	51	18	30
Cardinaux	12	5	3	39	15	27
Alouettes	11	6	3	23	23	25
Rapides	5	7	7	27	32	17
Chevaliers						
	4	11	4	21	29	12
St-Pierre	2	15	3	14	58	7

### LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
J.-C. Gauvreau	13	10	23
Michel Roy	10	10	20
N. Lessard	9	11	20
M. Beaudry	6	12	18
P. Héneault	9	8	17
J. Amyot	8	7	15
Y. Perreault	5	10	15

## Club Rythmique

La prochaine soirée du Club Rythmique aura lieu au Château Windsor, le 5 mars, soit samedi prochain.

Tous les amateurs de danse sont invités à se joindre aux membres du club pour se récréer et danser aux accords d'un orchestre réputé.

Le comité



BOISVERT ET CHRETIEN EN VELETTE A VALLEE BRUNEAU

Dimanche le 27 février, Hugues Boisvert et Claude Chrétien se sont classés premiers respectivement dans les classes sénior "B" et sénior "C" dans la compétition de la zone de la vallée de la Mauricie à Vallée Pruneau, près de Shawinigan. La compétition était sanctionnée par l'Association Canadienne de Ski Amateur.

Le nombre de concurrents et concurrentes atteignait environ quatre-vingt-dix des meilleurs skieurs de compétition de la zone et venant de La Tuque, Shawinigan, Grand-Mère, Trois-Rivières.

Hugues et Claude représentaient le Club de Ski Brandon qui fait partie de l'A.C.S.A.. Comme on le sait ces deux champions font partie de l'équipe de compétition du Club de Ski "Serpent" dont Hugues Boisvert est le président.

## Quilles

LIGUE DE

### PATISSERIE CHARLOTTE

Pharmacie Farmer	113 pts
Roland Ratelle, boucher	100 pts
Maison Cerar	96 pts
Ted Brouillard, mercerie	91 pts
Maurice Tabah	91 pts
Bertrande Lefebvre	90 pts
Magasin United	75 pts
Bijouterie Lechasseur	72 pts

Plus haut simple de la semaine: Ted Brouillard, 179; Noëlla Prud'homme 155. Plus haut triple de la semaine: Roger Bernard, 468; Noëlla Prud'homme, 400.

Plus haut simple de la saison: Gaëtan Robitaille, 244; Norman de Karam, 197; Noëlla Prud'homme, 197. Plus haut triple de la saison: Michel Gagné, 502; Noëlla Prud'homme, 510.

## La compétition "Serpent"

C'est par une vraie journée de printemps, dimanche, au Mont de Lanauère qu'avait lieu la compétition du club de ski Serpent. Cette innovation au sein du club Serpent a fait la joie de tous nos membres. Cette compétition ne manquait certes pas d'intérêt car plusieurs spectateurs même ont assisté à l'arrivée de nos skieurs.

Les honneurs de la compétition ont été enlevés dans les trois classes respectivement par: Marie-Claude Frenette, Claude Pouliot et Louis Pouliot.

La semaine prochaine, le club se rendra au Mont Garceau, à St-Donat; ce centre de ski est l'un des plus beaux des Laurentides et ceux qui y ont accompagné le club au début de la saison vous le confirmeront sûrement.



**Pour acheter  
Pour vendre  
Pour louer  
Pour échanger  
Pour des  
aubaines**

de  
les petites annonces

L'Action populaire  
sont une mine d'or

Appelez

**753-7539**

Saison record à Sainte-Anne-de-la-Pérade

# On a pêché 9 millions de poissons!

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Alphonse Couturier, est particulièrement satisfait des heureux résultats qu'a remporté cette année la pêche aux petits poissons des chenaux, tel qu'en font foi les données recueillies par les biologistes du Service de la faune. En effet, ces derniers, qui ont fait porter leurs observations sur cette pêche à Sainte-Anne-de-la-Pérade même, estiment à plus de 9,000,000 le nombre des captures pour la période allant du 26 décembre 65 au 31 janvier 66 inclusivement. Cet estimé constitue une extrapolation des captures contrôlées qui s'élevaient, au 31 janvier, à 175,609. Voici quelques chiffres qui

intéresseront au plus haut point les pêcheurs de la région: heures de pêche recensées par cabane, 3,651; nombre de pêcheurs visités, 3,651; lignes dénombrées, 10,694; nombre de cabanes visitées, 1,046; moyenne de prise quotidienne (par cabane), 168. On a ainsi établi à 48 le nombre des petits poissons des chenaux capturés par heure de pêche dans chaque cabane et à 16 par heure de pêche par ligne individuelle. On a capturé en moyenne 62,209 poulamons, ou petits poissons des chenaux, par cabane et ce, durant toute la durée de la période ci-haut décrite. De la cabane de pêche expérimentale des biologistes, on en capturait un peu moins.

Il est à remarquer que la pêche au poulamon a connu cette année une popularité sans précédent que l'on peut aisément attribuer à la campagne de promotion organisée par l'Association du 10e Carnaval du petit poisson des chenaux, en collaboration, d'une part, avec les deux municipalités de Ste-Anne-de-la-Pérade et, d'autre part, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, grâce aux bons offices du Service de la faune et du Service de la protection. Enfin, l'intelligente coopération qui a régné entre les pêcheurs eux-mêmes et les organismes intéressés a fortement contribué à l'excellence des résultats obtenus.

# Tournoi provincial Dow Ballon sur glace à Sorel

Le tournoi provincial Dow de la Rive-Sud sera présenté au Colisée Cardin de Sorel les 1, 2 et 3 avril prochain en collaboration avec M. Georges-Omer Bibeau, agent de la Brasserie Dow de cette région. L'enjeu sera de \$1200.00 en bourses et trophées.

Ce tournoi est ouvert à 40 équipes d'hommes et 8 équipes de femmes. Le coût d'inscription est de \$25 pour les équipes masculines et \$20 pour les équipes féminines.

Chez les hommes, le grand vainqueur empochera la somme de \$500 et un trophée. L'autre finaliste se verra attribué \$200 de même qu'un trophée. Les deux clubs vaincus en semi-fi-

nale recevront la somme de \$50 avec en plus un trophée chacun.

Chez les dames, l'équipe victorieuse collectera \$75 et un trophée. L'autre équipe qui fera les frais de la finale obtiendra la somme de \$25 en plus d'obtenir un trophée.

Toutes les équipes désireuses de participer à cet événement d'envergure doivent communiquer avec l'un ou l'autre des organisateurs suivants:

M. Normand Ratelle, 61, Juge Guibault, Joliette, tél. 753-7386.

M. Victor Latulippe, 115, Boucher, Joliette, tél. 753-7860.

M. Robert Dumas, 236, Paradis, Sorel, tél. 743-6457.

M. Claude Bibeau, 176, Limoge, Sorel, tél. 743-3285.

\*\*\*\*\*  
**JOIE DE VIVRE A CRABTREE**  
 \*\*\*\*\*

Réjean Pauzé, correspondant

\*\*\*\*\*

# Un merci, chers collaborateurs

Me voilà rendu au temps où je dois prendre une décision. La préparation à la fin de mon année scolaire pour assurer ma promotion prend de plus en plus de mon temps de sorte que je ne puis plus assurer le service de la correspondance régulière à L'ACTION POPULAIRE. C'est avec beaucoup de regret que je prends cette décision car les moments passés auprès d'organisations ou d'associations diverses m'ont permis de m'instruire et de me former. Je n'aurais jamais cru qu'autant d'activités sociales, sportives, culturelles, économiques se déroulaient chez nous.

J'avais envisagé ce travail de correspondance à un journal comme un essai, une expérience. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à rendre mes articles intéressants. Le rôle de correspondant à Crabtree est un travail prenant; il y a dans "notre belle cité" de l'action et de la joie de vivre; cette joie de vivre j'ai voulu la montrer à toute la région.

Mes écrits manquaient parfois de style. de suite; mes tournures en étaient d'écolier. Mais tout de même, pendant six mois, ce travail m'a beaucoup plu et je crois que, plus tard, si l'occasion m'en est fournie, j'y reviendrai.

J'ai particulièrement aimé la collaboration et l'encouragement de M. Roland Gauvreau, le doyen des journalistes canadiens, qui m'a fait confiance et m'a beaucoup aidé dans mon travail. Je le remercie sincèrement de tous les services qu'il m'a rendus.

Je tiens donc à remercier, en finissant ma tâche, tous mes collaborateurs de Crabtree, ceux de L'ACTION POPULAIRE.

Au revoir et que "la joie de vivre à Crabtree" continue.  
 REJEAN PAUZE



La Brigade ambulancière St-Jean a lancé officiellement sa campagne de souscription à Joliette, samedi soir, lors d'un dîner-causerie servi au sous-sol de l'église Christ-Roi. On remarque à la table d'honneur: Mme Noella Laflamme, surintendante féminine de la division de Lanaudière, M. Adrien

Laflamme, surintendant de la division Manseau, Mlle Yvette Loiselle, de Montréal, surintendante provinciale, et le chef Valmore Lapierre, directeur du Service de police de Joliette, qui a accepté la présidence de la campagne de souscription de 1966.

## La Brigade ambulancière St-Jean lance sa campagne annuelle de souscription

C'est par un dîner intime que les Brigadiers St-Jean de Joliette ont inauguré, samedi dernier, leur campagne annuelle de souscription. Cette soirée était présidée par le chef de police et Mme Valmore Lapierre, président et présidente de la campagne de 1966. Mlle Yvette Laflamme, surintendante provinciale, M. et Mme Adrien Laflamme, responsables locaux, M. et Mme G. Garceau, et M. et P. Perreault, de la maison Garceau, Perreault et Garceau.

Le chef Lapierre s'est déclaré heureux de servir pour une telle oeuvre et a formé le voeu que l'objectif de la campagne de souscription soit doublé tant par le travail intensif des membres qu'à

cause de la générosité de la population. Il félicita les brigades de leur travail humanitaire et les incita à continuer une oeuvre si utile dans notre monde d'aujourd'hui.

Au cours de la soirée, il y eut remise de trophées pour reconnaître les mérites de certains membres de la brigade. Mme Louise Trottier, qui a accompli 123 heures d'ouvrage, a reçu le premier trophée; Mme Madeleine Simard, avec 112 heures, a été deuxième.

Chez les hommes, M. Alfred St-Amour, chef divisionnaire, a accompli 288 heures d'ouvrage; M. Roger Bernard en inscrit 268 heures.

Les prix de présence suivants

ont été gagnés: Raymond Bourgeois, prix offert par la Pharmacie Laporte; Mme Adrien Laflamme, prix de la Boutique du Cuir; M. Marc Desroches, prix de la Librairie René Martin; M. Jacques Beaudry, prix du Magasin Dominion; Mme Paul Perreault, prix de la Station de service Supertest; René Vincent, Pierre Masse et Jacques Harnois, prix de donateurs anonymes.

Les ambulanciers désirent remercier tous les généreux donateurs.

Souscrire à l'Ambulance St-Jean, c'est aider à la protection de sa vie et de celle des siens. N'oublions pas les ambulanciers.

Pour communiquer avec la brigade appeler: 756-1242.



### Réélu président

M. Réginald Lachapelle a été réélu pour un autre terme président du Syndicat National des travailleurs de la pulpe et du papier de Crabtree. Les autres officiers du syndicat sont: M. Jean-Robert Picard, réélu à la vice-présidence; M. Guy Lévesque, secrétaire archiviste; M. Marcel Thibeault, secrét. trésorier; M. Laurier Jalotte, secrétaire-financier; M. Gilles Léveillé, secrétaire - correspondant; M. Jean-Guy Payette, sentinelle. C'est M. l'abbé Rodrigue Lavalée, vicaire, qui est aumônier de l'organisme.

### Crabtree sport

TOUJOURS CHAMPIONS

C'est une habitude de voir les équipes sportives de Crabtree remporter les championnats. Dimanche dernier, les Castors de l'instructeur Gaston Racette ont remporté une victoire de 24-2 pour se voir couronner champions de la Ligue Montcalm.

Saluons donc nos valeureux athlètes qui ont, une fois encore, couvert de gloire le nom sportif de Crabtree. Leur habileté au jeu, leur désir de vaincre, leur assiduité au jeu ont été leurs atouts durant toute la saison.

L'instructeur Gaston Racette mérite une large part des félicitations adressées à l'équipe; il a travaillé, dès sa première expé-

rience comme pilote et à sa première année le circuit Montcalm, à mouler une équipe championne et y a réussi.

Il faut aussi nommer quelques joueurs: le capitaine André Ducharme, un as à la défensive, Gaétan Forget, Claude Malo, André Gareau, Jacques Amyot, dont la puissante attaque lui a assuré le championnat des compteurs, Clément Martel, Denis Rivest, René Leblanc, Jules Buisson, André Venne, Réjean Pauzé, Yvon Chaput, Pierre Venne.

L'argent, c'est le nerf de la guerre. Et pour faire du sport, il en faut. Soulignons le travail d'Etienne Racette, qui s'occupait de la finance de l'équipe et qui l'a subventionnée, tout en s'occupant des arbitres.

Bonne chance pour la Coupe Montcalm.

#### Champion compteur

Grâce à l'aide de ses coéquipiers et de sa belle tenue à l'attaque, Jacques Amyot a été couronné champion compteur. Il a été puissant à l'attaque à la dernière joute pour ravir le titre à Jean Gagnon qu'il a devancé par la faible marge de deux points.

#### Meilleur gardien

Omer Ducharme a réussi la meilleure moyenne chez les gardiens de buts. Jamais deux sans trois, Crabtree a remporté jusqu'ici les grands honneurs de la ligue. Il lui reste à remporter les éliminatoires.

Bonne chance!

### Naissance Savignac

Le 13 février, a été baptisé Joseph, Yves, Louis, Guy, enfant de M. et Mme Jean-Paul Savignac (Cécile Coulombe). Parrain et marraine: M. et Mme Joan-Jacques Savignac (Huguette Laliberté), de Crabtree.

Félicitations.

## Qui sera couronnée "Etoile des Neiges"?

Comme par les années passées, une grande soirée marquera le choix d'une reine des reines, samedi soir le 5 mars, au restaurant Kambo, de Joliette.

Les invités d'honneur à cette soirée sont toutes les reines de

carnaval récemment élues dans la région de Joliette, et l'on choisit parmi elles celle qui portera le titre de "Etoiles des Neiges". Les profits de cette soirée sont versés au fonds des Prêts étudiants de la Société des

Artisans, locale 856. "L'Etoile des Neiges" 1966 sera couronnée par Mlle Nicole Beauséjour de Crabtree, qui était la reine "Etoile des Neiges" 65.



LUCIE BRIËN  
Crabtree



THERÈSE CHAPLEAU  
Lanoraie



CLAUDETTE ROBERGE  
St-Jean-Baptiste



NICOLE BONIN  
Notre-Dame des Prairies



MADELEINE MENARD  
St-Félix-de-Valois



LIETTE LATENDRESSE  
St-Esprit

# Sept gars de St-Côme en retraite spéciale

ST-CÔME, D.N.C. — Depuis 2 semaines déjà, notre Journal diocésain annonçait cette retraite spéciale pour les jeunes travailleurs organisée par la J.O.C. de notre diocèse. Le prédicateur qui avait été invité à la prêcher était un grand ami des jeunes travailleurs, le Père Freddy Kunz, un Fils de la Charité. Notre paroisse a bénéficié de ces jours de grâces, puisque sept des nôtres acceptèrent de se rendre à la Maison Querbes pour y rencontrer le Seigneur, profiter de cette rencontre pour le mieux connaître, aimer et servir. Ce sont: Marcel Bordeleau, Réal Lajeunesse, Yvon-Serge Mailloux, Michel Morin, Marcel Payette, Gaston Rivest et Jean-Pierre Thériault. Nous les félicitons de leur

générosité et nous espérons que leur exemple sera suivi par beaucoup d'autres paroissiens. Une retraite bien faite, c'est un placement sûr pour le ciel!

## VISITE RARE:

Ces jours derniers, les religieuses de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption avaient le bonheur de recevoir leur Mère provinciale, accompagnée de la soeur de notre supérieure. Ce n'est pas tous les jours qu'elles ont une telle visite. Nous nous en réjouissons avec nos quatre Soeurs des Sts-Coeurs qui font partie de notre famille paroissiale et qui ne cessent de nous édifier. Bienvenue toujours à Mère provinciale.

## JEUNESSE EN MARCHÉ:

Samedi dernier, à Ste-Emélie, se tenait une journée d'études

pour les capitaines et les chefs de Jeunesse en Marche, mouvement d'Action catholique pour les étudiants du primaire. Jean Gagné (Alcide), Louis-Paul Morin (Roger), Carole McCabe (Austen), Maryse Rivest (Théodore), Carole Rivest (Bernard), et moi-même avons pris part à cette rencontre qui fut très intéressante. Nos professeurs avaient été aussi invités; mais leurs cours du samedi les ont empêchés de participer à cette journée qui fut très enrichissante.

## SOIREE RECREATIVE:

Pour compléter le rapport de la semaine dernière, je veux ajouter les noms de ceux qui ont vendu des billets pour le tirage à l'occasion de notre soirée des Jour gras. Le premier soir, il y en avait quatre: Thérèse Baillargeon, Danièle Gauthier, Denis Gauthier et André Riopel. Le 2e soir, il y en avait six: Thérèse Baillargeon, Gaétane Larochelle, Johanne Pelletier, Denis Gauthier, Gilles Pelletier et André Riopel. Merci à ces "braves" qui ont certainement contribué pour une large part à augmenter le "chiffre d'affaires" de la soirée. Je veux enfin féliciter les gagnants de ces prix. Le premier soir, le prix offert par M. André Lefebvre a été gagné par Alain Pelletier (Roger). Le deuxième soir, les deux prix offerts par M. Hervé Larochelle ont été gagnés par Michel Larochelle (Téléphore) et Noëlla Pelletier de Ste-Mélanie.

## NOS CONDOLEANCES:

A M. Lorenzo Croisetière, géant de notre salle de quilles, à l'occasion du décès de son père survenu la semaine dernière.

## SPORTS:

En fin de semaine, deux clubs de notre paroisse sont allés jouer à l'extérieur, étant donné qu'il n'y a plus de glace sur notre patinoire. Le club de ballon-balai de Fernande Breault a joué une partie contre celui de St-Jean-de-Matha. Le compte final a été de 1 à 1. Le point de St-Côme a été compté par Fernande Breault. Le club de hockey de Alain Laforest s'est fait battre 8 à 4 par celui de Ste-Emélie.

## FELICITATIONS:

A M. l'abbé René-M. Coderre, un de nos amis, pour sa récente nomination au poste d'aumônier à l'Institut Familial Bilingue de St-Jacques. Nous le remercions au nom de tous les lecteurs du Journal diocésain pour tous les articles substantiels qu'il nous a livrés durant son stage à la rédaction de L'ACTION POPULAIRE. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat dans ses nouvelles fonctions.

## BAPTEME:

LAROCHELLE: Le 27 février, Joseph, Marcel, André, né le 23, enfant de M. et Mme Dollard Larochelle (Jane Aubin). Parrain André Diotte, ami de la famille; marraine Louise Aubin, tante de l'enfant. Félicitations!

## St-Joachim

### DECES

Le 26 février eurent lieu les funérailles de M. Joseph Jobin décédé à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de Rose-Anna Lapierre. Lui survivent, son fils, Marcel et son fils adoptif, Alfred Paquin.

Le 26 février, à St-Henri de Mascouche, eurent lieu les funérailles de Mme Joseph Beauregard. Elle était la soeur de Mme Alfred Guilbault. Le 27 février, à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, est décédé M. Jean-Marie Léveillé, père de M. Sylvio Léveillé.

Sympathie à ces familles.

## St-Jacques

FELICITATIONS et meilleurs voeux de succès dans son nouveau champ d'apostolat à M. l'abbé René Coderre qui vient d'être nommé aumônier de l'Institut Familial de St-Jacques. Il remplace à ce poste M. l'abbé Locat qui a été nommé curé à St-Viateur.

### LOISIRS

Dimanche le 6 mars à 1 h. 30 p.m. à l'Ecole Esther Blendin pour tout le monde: les enfants et les adultes: "Sous le ciel bleu d'Hawaï" en français avec Elvis Presley. Le soir à 7 h. 30 pour les adultes seulement. En couleur: "La mission 633" et comme deuxième film, en couleur cinémascope. "Toros Bulbo".

A tous, cordiale bienvenue.

### DECES

La semaine dernière a été inhumé dans notre cimetière M. Florent Robert, époux de Germaine Prescott. Il était le fils de M. et Mme Joachim Robert, autrefois de notre paroisse.

Sincères sympathies à sa famille.

### MARIAGE

On annonce le prochain mariage de M. André Contant, bibliothécaire, fils de M. et Mme Ferdinand Contant (Théodora Landry) et Denise Lemay, fille de M. et Mme Paul Lemay (Thérèse Ladouceur) de Joliette.

Félicitations.

### EN VISITE:

Mlle Antoinette Marion de Montréal en vacances chez ses parents de St-Jacques.

## LA CROIX-ROUGE

TOUJOURS PRÊTE À AIDER



## Avis de demande de soumissions plan dépositaire

Des soumissions cachetées seront reçues pour la construction du Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q.

Les plans et devis préparés à cet effet par Jean Dubeau, architecte, 175 rue Salaberry à Joliette, seront disponibles à partir de lundi le 7 mars 1966, en s'adressant aux bureaux des soumissions déposées situés au 435 rue Baby à Joliette entre 9 h. a.m. à 11 h. a.m. et 2 h. p.m. à 4 h. p.m.

Les plans et devis peuvent être obtenus en versant la somme de deux cent dollars (\$200.) sous forme de mandat de poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, lequel montant sera remis après le retour des plans et devis, en bon état exempts de rature ou de toutes autres marques. Les entrepreneurs généraux doivent faire parvenir leurs soumissions le ou avant le lundi 28 mars 1966 avant 5 h. p.m. au bureau des soumissions déposées, situé temporairement au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q., au soin de Jean-Marie Rivest, secrétaire-exécutif 435 rue Baby à Joliette, P.Q. Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé, fait à l'ordre de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, ou soit sous forme d'une police de garantie de soumission (Bid Bond) d'une compagnie d'assurance pour une valeur forfaitaire de soixante mille dollars (\$60,000).

Les sous-traitants dans les différents domaines décrits ci-dessous devront passer par le bureau des soumissions déposées situé temporairement au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q., au soin de Jean-Marie Rivest, secrétaire-exécutif.

La date de l'entrée des soumissions des sous-traitants sera lundi le 21 mars 1966 avant 5 h. p.m. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) d'une valeur égale à 10% du contrat.

Les sous-traitants concernés se spécialisent en:

- Plomberie
- Ventilation
- Electricité
- Maçonnerie et pose
- Fenêtres
- Vitrierie
- Isolation des toits, couverture, tôlerie
- Tuile vinyle et amiante, couvre-plancher (tapis)
- Peinture

Toutes les soumissions des sous-traitants seront ouvertes en présence de la direction de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q., de l'architecte, des autorités des soumissions déposées et du secrétaire exécutif de la Commission d'Apprentissage de Joliette, et des représentants autorisés du ministère du Travail de la province de Québec et du gouvernement fédéral afin de vérifier leur éligibilité. Il est à noter que les sous-traitants pourront pendant la période des soumissions, si cela leur est utile, se rendre au bureau des soumissions déposées (situé temporairement au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q.) pour consulter les plans de mécanique ou autre. Des plans complets y seront déposés (pour tous les sous-traitants) pour fin de consultation.

Les soumissions des sous-traitants approuvés seront disponibles aux entrepreneurs généraux à partir de 9 h. a.m. le 23 mars 1966. Les sous-traitants qui voudront obtenir les plans relativement à leur sous-contrats seulement, s'adresseront au bureau des soumissions déposées, 435 rue Baby à Joliette, moyennant un dépôt de \$200. sous forme de chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette.

Les contracteurs généraux et les sous-traitants mentionnés sur la liste qui précède devront demeurer dans la région de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier. Tous les sous-traitants dans les spécialités non mentionnés plus haut peuvent venir de l'extérieur de la région.

Le propriétaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean-Marie Rivest, secrétaire-exécutif

## Tenders Call Depository plan

Sealed Bids will be received to build the Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q.

Plans and specifications prepared for this purpose by Jean Dubeau, architect, 175 Salaberry St., Joliette, are available beginning March 7, 1966 at the Tenders Office, 435 Baby St., Joliette, from 9 o'clock a.m. to 11 o'clock a.m. and from 2 o'clock p.m. to 4 o'clock p.m.

Plans and specifications can be obtained upon a deposit of two hundred dollars (\$200.) by Post Office Money Order or certified cheque payable to the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, which amount will be remitted after the return of plans and specifications in good condition and without eraser marks or any kind of marks.

Contractors must send their sealed bids before 5 p.m. Monday, March 28th 1966, at the office of the depository bids, located temporarily at the main office of the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q., in care of Jean-Marie Rivest executive secretary, 435 Baby St., Joliette, P.Q. To be valid all bids must be warranted by a certified cheque payable to the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette or with a Bid Bond issued by an Insurance Company, covering a set price of sixty thousand dollars (\$60,000.). Sub-contractors, negotiating in the different fields below-mentioned, must go through the laid bids office, temporary located at the main office of the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q., in care of Jean-Marie Rivest executive secretary. The limit date for Sub-contractors' bids will be Monday March 21st 1966 before 5 p.m. Bids must be warranted by a certified cheque or a Bid Bond equal to 10% of the contract value.

The concerned Sub-contractors will specialize with:

- Plumbing
- Ventilation
- Electricity
- Masonry and Laying
- Windows
- Glass
- Roof insulation, Roof, Shetts iron
- Vinyl tile, Asbestos, Carpets
- Paint

All the Sub-contractors' bid will be opened in front of the Architect, the bid authorities, the Directors of the Commission d'Apprentissage de la Construction de Joliette, P.Q., and representatives of Quebec Ministry of Labour and representatives of Federal Government.

Note that all the Sub-contractors will be able during the bids time, and at their usefulness, to go to the laid bid's office, temporarily located at the main office of the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette, P.Q. so they can examine the mechanical plan or others, complete plans will be laid for all Sub-contractors for the purpose of consultation. The approved Sub-contractors bids will be available to the contractors at 9 a.m. March 23th 1966.

The Sub-contractors who want to get the plans concerning their sub-contracts, only will apply to the main office of the Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette with a deposit of \$200. by certified cheque or Post Office Money order, payable to the owner.

The contractors and Sub-contractors above mentioned must reside in the Joliette, L'Assomption, Berthier and Montcalm area. All the other Sub-contractors not mentioned may come from outside this area.

Lowest or any tender not necessarily accepted.

Jean-Marie Rivest, executive secretary

## Echo du Carnaval 66

ST-LIN, D.N.C. — Le comité des Loisirs de St-Lin Inc. remercie toute la population de la ville et de la campagne et celle des paroisses environnantes pour le support qu'il a reçu durant son carnaval d'hiver 1966. La direction tient à souligner tout particulièrement l'entraide apporté par les membres de la J.R.C. Malgré les tempêtes de neige qui se sont abattus sur la ville deux fins de semaine consécutives, les festivités d'hiver ont connu de grands succès tout spécialement le "souper canadien" avec ses 375 convives. Lors du "grand bal" le tirage fit trois heureux gagnants soient: M. François Mercier de St-Roch, Mlle Allard et Mme Raymond Ouimet de St-Lin. Il est à remarquer que nos duchesses ont vendu à elles seules cette année douze cents livrets. Le succès du carnaval ne cesse de croître d'année en année grâce au dévouement de quelques personnes. Il pourrait prendre beaucoup plus d'ampleur s'il intéressait toute la population de la ville et de la campagne. Le départ de M. et Mme Roger Chabot (Noëlla Charest) qui ont largement contribué au succès des loisirs laisse deux sièges vacants au sein de la direction. Merci à ces deux collaborateurs. Il y aura élection le 31 mars prochain. Ceux qui n'ont pas leur carte de membres sont priés de se les procurer au plus tôt au prix minime de \$1.

### COURS DE DANSE:

Attention les jeunes, il y aura des cours de danse à la salle de l'hôtel de ville le vendredi soir 11 mars prochain. Ces cours sous les auspices de l'association parents-maitres sont destinés aux étudiants et étudiantes de 15 ans et plus. Ces cours seront payables au début; il faudra donc verser \$5. à la Caisse populaire. Pour de plus amples renseignements vous devez vous adresser à Mme Roger Chartrand, tél. 223-5244. Lors de la dernière assemblée "Parents-maitres" plusieurs questions sont demeurées en suspens, pour en connaître les réponses tous les parents sont invités à se rendre à l'école Sir Wilfrid-Laurier mercredi le 9 mars à 8 h. précises.

### L'AMICALE DU COUVENT REMERCIE:

La partie de cartes annuelle de l'Amicale du couvent groupait 400 personnes. Donc merci à la Commission scolaire et au Frère directeur de nous prêter si généreusement leur salle du gymnase

qui nous permet de réunir un si grand nombre de personnes. Merci aux généreux donateurs car les cadeaux sont à la base du succès. Nous tenons aussi à souligner la présence des amicalistes de St-Roch et de L'Epiphanie. Reconnaissance à toutes ces personnes qui ont aimé se distraire tout en coopérant à une oeuvre qui revient substantiellement aux jeunes nécessiteux de la paroisse.

### FELICITATIONS:

Mlle Jocelyne Guilbault, fille de M. et Mme Gustave Guilbault de St-Lin, se présentait aux "Jeunes talents Catelli" au canal 10, dimanche soir dernier. Son assurance au piano et l'interprétation de sa pièce démontrent que Jocelyne fait du beau travail et que son professeur Soeur Renée-du-St-Esprit a raison de se réjouir du succès de son élève. Je me fais le porte-parole de tous les gens de St-Lin qui ont été honorés par la présence de ce jeune talent à la télévision. Félicitations à cette jeune artiste en herbe!

## St-Damien

### DECES

CROISIETIERE — A l'hôpital St-Eusèbe, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Emile Croisetière. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants, ses brus et gendres: M. et Mme Gilbert Croisetière (Jeannette Mondor), M. et Mme Laurent Croisetière (Jacqueline Mondor), de Montréal, M. et Mme Lorenzo Croisetière (Renée Frappier), de St-Côme, M. et Mme Robert Croisetière (Denise Bruneau), de Montréal, M. et Mme Ronald Croisetière (Pierrette Dufresne), de Joliette, M. Fernand Croisetière, de Sorel, M. et Mme Roland Provost (Gilberte), de St-Damien, M. et Mme Normand Robert (Estelle), de Montréal, ainsi que 32 petits-enfants.

DENOMME: A l'hôpital St-Eusèbe est décédé M. Clément Dénomme. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Nos condoléances.

### BRAVO LES JEUNES

Sincères félicitations au jeune Raymond Gravel 13 ans ainsi qu'à Michel Emery qui s'acquittent parfaitement bien de leur nouvelle charge de commentateur aux messes, le dimanche et les jours de fête.

Cela nous prouve que, quoi qu'on en dise, il y en a encore

de nos jeunes qui savent accepter des responsabilités et faire honneur à leur savoir-faire.

Souhaitons que d'autres petits bons-hommes comme eux suivront leur exemple et formeront une belle équipe pour "Le peuple de Dieu en marche".

Ces deux jeunes sont les élèves des Rév. Soeurs des Saints Coeurs de Jésus-Marie de Saint-Damien et les enfants de M. et Mme Yvon Gravel et de St-Gabriel Emery, également de St-Damien.

### EXPOSITION

Un bon nombre de Dames de l'U.C.F.R. accompagnées de position Nationale d'Agriculture et de position Nationale d'Agriculture. Tous sont revenus émerveillés du bien qu'on peut retirer de voir d'aussi belles choses et souhaitons qu'à l'avenir un groupe encore plus nombreux (ex.: Voyage organisé par autobus) devrait aller profiter des bonnes leçons qu'on y reçoit.

## Des Loups à St-Cuthbert

### ST-CUTHBERT (D.N.C.)

Les rumeurs voulant que les loups aient envahi les bois de la région ont été confirmées le 10 février dernier à St-Cuthbert lorsque M. Jacques Rousseau, du rang St-Jean, s'est trouvé en présence d'un groupe de sept loups. La bande sortait du bois au bout des terres du voisinage.

Deux des carnassiers se sont séparés de la bande et ont couru en direction du rang St-Jean, où M. Rousseau qui voyageait en auto-neige dans les parages a réussi à abattre l'un des animaux.

Il faut féliciter M. Rousseau de son beau coup de fusil, puisqu'il n'a pas touché de prime pour son exploit.

### PRESIDENT DE LUCC

M. Roland Denis a été élu président du cercle de l'UCC de la paroisse lors de l'assemblée annuelle de la semaine dernière. M. Emilien Toupin a été élu vice-président, M. Léonide Toupin, secrétaire, et MM. Julien Clément, Roger Champagne, Louis-Joseph Coulombe, Irénée Drainville et Herménégilde Dubois, conseillers.

### A L'UCFR

Le 22 février, les membres de l'UCFR ont organisé une soirée folklorique pour fêter le mardi gras. L'UCFR remercie les musiciens, musiciennes, chanteurs et chanteuses de la paroisse dont la coopération a assuré le succès de cette soirée familiale. A la demande de l'assistance, qui a fort goûté les activités de la veillée, il y aura une autre soirée du genre à la mi-carême. Une invitation est donc lancée aux artistes locaux.

L'UCFR invite la population à une soirée d'art culinaire de mets chinois le 14 avril prochain, dans la semaine de Pâques. Cette soirée aura lieu à l'Ecole Ste-Anne et des experts en la matière dirigeront les cuisines. Il y aura dégustation des mets préparés. On offrira 75 prix de présence. Il y aura en plus tirage d'un service de vaisselle, d'une coutellerie et d'une verrerie pour huit personnes ainsi que d'un tapis indien tissé au métier. Les billets sont en vente par les membres de l'UCFR et dans les magasins du village.

Une retraite fermée organisée spécialement pour les membres de l'UCFR sera prêchée à la Maison de l'Immaculée-Conception de Joliette, du samedi 26 février, à 9 heures du matin, au dimanche 27 février, à 4 heures de l'après-midi. Le curé Potvin, de Granby, en sera le prédi-

cateur.

### DECES

Le 15 février fut inhumée Marie-Louise, dit Anna Roberge, épouse de M. Cuthbert, à Régis, Manègre, décédée le 12 fév. à 76 ans. Le Service fut célébré par son frère M. le curé Michel Roberge, de N-Dame du Nord. Elle laisse outre son époux, cinq enfants: Dr Régis Manègre, dentiste marié à Roberta Fafard; Jeanne d'Arc mariée à Armand Lambert; Cécile mariée à Lucien Chaput; Laurette mariée à Donia Sarrazin et Guy marié à Micheline Lanthier et également un autre frère M. Anselme Roberge marié à Estelle Valois.

Au chœur prenaient place, M. le curé Maxime Piette, M. le Curé Omer Lane, M. le curé Gabriel Robert, les Rév. Père J. Paul Bolduc, c.s.v. et J.-Gérard Rainville, c.s.v. et les abbés Marcel Roy et Gérard Boisjoly. A cette famille, nous renouvelons nos condoléances.

### DE PASSAGE

Dimanche le 13 fév., notre ancien et dévoué professeur et son épouse, M. et Mme Jean-

Marc Rivard étaient de passage à St-Cuthbert. Ils étaient accompagnés du secrétaire de la Com-Scolaire de St-Côme et de son épouse.

### BAPTEMES

BOURGEAULT: Le 14 fév. M. Anna, Andrée, Nicole, née le 5 fév. enfant de M. et Mme Marcellin Bourgeault (Claire Destremes). Parrain et marraine: les grands-parents, M. et Mme Phiiippe Destremes (Marie-Antra Marchand), de St-Cuthbert. Porteuse: Mlle Fleurette Bourgeault.

PLANTE: Le 19 fév., Joseph, Gérard, Sylvain, né le 10 fév. enfant de M. et Mme Urbain Plante (Carmen Beaufort). M. et Mme Gérard Plante (Réjeanne Beaufort), oncle et tante de Montréal, furent parrain et marraine. Porteuse: Mlle Monique Beaufort.

PLANTE: Le 20 fév., M., Lucie, Martine, Souhie, née le 14, fille de M. et Mme Raynald Plante (Gisèle Rousseau). Parrain: M. Réjean Rousseau; marraine: Mlle Claudette Rousseau, oncle et tante. Porteuse: Mlle Solange Rousseau.



Tous les dimanches à 5 heures, une émission religieuse intitulée *Signes du temps* est diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada. Un laïc, M. Louis Chabot, est l'animateur de cette émission.

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE



AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA  
CITE DE JOLIETTE

## Avis public

est par le présent donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que conformément à l'article 399A de la chartre de la Cité de Joliette (10 George VI, chapitre 63) le conseil de la Cité de Joliette siégeant en séance spéciale le 28 février 1966, fixe la tenue d'un référendum les 22 et 23 mars 1966, depuis 9 h. a.m. jusqu'à 7 h. p.m. en l'hôtel de ville de Joliette, afin de soumettre aux dits électeurs, la question suivante:

"Etes-vous d'opinion que la résolution majoritaire du conseil, désignant comme futur site de l'hôtel de ville le terrain appartenant à la cité et situé sur la rue Archambault, entre Ste-Angélique et Gaspard sur le même terrain que la caserne, soit maintenue?"

DE TOUT CE QUI PRECEDE, tout électeur municipal de la Cité de Joliette est tenu d'en prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

JOLIETTE, ce 1er mars 1966

J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

### VENTE D'INVENTAIRE

BOTTES COSAQUES \$3.99

SOULIERS POUR DAMES \$1.99

CHEZ

**Paul**

SALON DE CHAUSSURES

127, ST-PAUL

TEL. 756-1332

CE SOIR A 8 HEURES

## Causerie du Jubilé conciliaire

A la cathédrale

BIENVENUE A TOUS

Résumé vendredi, 6 h. 40 à CJLM